

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, September 26, 2024

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met with videoconference this day at 11:30 a.m. [ET], to study Bill S-256, An Act to amend the Canada Post Corporation Act (seizure) and to make related amendments to other Acts.

Senator Brent Cotter (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

My name is Brent Cotter. I'm a senator from Saskatchewan, and I am the chair of this committee. I'm going to invite my colleagues to introduce themselves, beginning on my left with our deputy chair.

Senator Batters: Denise Batters, senator from Saskatchewan.

Senator Dalphond: Senator Pierre Dalphond from Quebec.

Senator McCallum: Mary Jane McCallum, Manitoba.

Senator Prosper: Paul Prosper, Nova Scotia, Mi'kma'ki territory.

Senator Simons: Paula Simons, Alberta, Treaty 6 territory.

[*Translation*]

Senator Clement: Bernadette Clement, from Ontario.

Senator Oudar: Manuelle Oudar, from Quebec.

[*English*]

The Chair: Before we begin, I would like to bring to your attention the cards in front of you with respect to the guidelines to prevent audio feedback incidents. Please try to keep your earpiece away from all microphones at all times. When you're not using the earpiece, there is a little spot on your table some distance from the microphone on which you can place the earpiece. Thank you for your consideration in this.

Honourable senators, we are meeting to continue our study of Bill S-256, An Act to amend the Canada Post Corporation Act (seizure) and to make related amendments to other Acts.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 26 septembre 2024

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 11 h 30 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-256, Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des postes (saisie) et apportant des modifications connexes à d'autres lois.

Le sénateur Brent Cotter (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Je m'appelle Brent Cotter. Je suis sénateur de la Saskatchewan et je préside ce comité. Je vais inviter mes collègues à se présenter, en commençant, à ma gauche, par notre vice-présidente.

La sénatrice Batters : Denise Batters, sénatrice de la Saskatchewan.

Le sénateur Dalphond : Sénateur Pierre Dalphond, du Québec.

La sénatrice McCallum : Mary Jane McCallum, Manitoba.

Le sénateur Prosper : Paul Prosper, Nouvelle-Écosse, territoire mi'kma'ki.

La sénatrice Simons : Paula Simons, Alberta, territoire du Traité n° 6.

[*Français*]

La sénatrice Clement : Bernadette Clement, de l'Ontario.

La sénatrice Oudar : Manuelle Oudar, du Québec.

[*Traduction*]

Le président : Avant de commencer, je souhaite attirer votre attention sur les affichettes déposées devant vous et qui donnent les lignes directrices visant à prévenir les incidents dus aux effets Larsen. Essayez de maintenir en permanence votre oreillette loin de tous les microphones. Quand vous ne l'utilisez pas, déposez-la à l'endroit indiqué sur table, à bonne distance du microphone. Je vous remercie de votre attention.

Honorables sénateurs, nous poursuivons notre étude du projet de loi S-256, Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des postes (saisie) et apportant des modifications connexes à d'autres lois.

Today, for our first panel, we're pleased to welcome, from the Canadian Association of Chiefs of Police, Rachel Huggins and Michael Rowe; and from Mushkegowuk Council, Kate Siemiatycki. Welcome and thank you for joining us.

We're going to begin with opening remarks from each of you. We'll start with Ms. Huggins, followed by Ms. Siemiatycki. The floor is yours for approximately five minutes each, which will be followed by questions from senators.

Rachel Huggins, Deputy Director and Co-chair of the Drug Advisory Committee, Canadian Association of Chiefs of Police: Good morning and thank you for the opportunity to address this committee.

In May 2023, we appeared before you as part of your review of Bill C-47. The focus at that time was specifically on section 41(1) of the Canada Post Corporation Act related to the inspection of mail. The enactment of this provision in June 2023 successfully restored the power of postal inspectors to open any mail, other than a letter, if they have reasonable grounds to do so.

While the Canadian Association of Chiefs of Police, or CACP, applauded this important step forward, we recognized that it did not address the fact that the police remain unable to lawfully obtain a judicial authorization to search and seize items that are in the course of post.

Bill S-256 addresses this gap by proposing changes that would remove the barriers that obstruct police officers from investigating offences involving the mail.

The amendments to section 40(3) and section 41(1) of the Canada Post Corporation Act would close the loopholes that too many criminals have been exploiting to commit criminal acts that result in large profits for organized crime groups and significant risks to the health and safety of Canadians.

Canada's antiquated legislation impedes potential cooperation between police officers and postal inspectors who are responsible for identifying non-mailable matter, but who are obligated to work independently of police criminal investigations.

Non-mailable matter often consists of illegal substances like fentanyl or the chemicals that make methamphetamine, prohibited weapons or counterfeit products. These postal items represent the crucial evidence that the police are seeking to support criminal investigations.

Pour notre premier groupe de témoins, nous avons le plaisir d'accueillir Rachel Huggins et Michael Rowe, de l'Association canadienne des chefs de police, et Kate Siemiatycki, du Conseil Mushkegowuk. Bienvenue et merci de vous joindre à nous.

Nous allons commencer par vos déclarations liminaires, à commencer par Mme Huggins, qui sera suivie de Mme Siemiatycki. Vous avez la parole pour environ cinq minutes chacun, après quoi les sénateurs vous poseront leurs questions.

Rachel Huggins, directrice adjointe et coprésidente du comité consultatif sur les drogues, Association canadienne des chefs de police : Bonjour et merci de l'occasion de nous adresser à ce comité.

En mai 2023, nous avons comparu devant vous dans le cadre de l'examen du projet de loi C-47. À ce moment-là, nous nous sommes concentrés sur le paragraphe 41(1) de la Loi sur la Société canadienne des postes qui porte sur l'inspection du courrier. L'adoption de cette disposition en juin 2023 a permis de rétablir le pouvoir des inspecteurs postaux d'ouvrir tout courrier, autre qu'une lettre, dans la mesure où ils ont des motifs raisonnables de le faire.

Bien que l'Association canadienne des chefs de police, l'ACCP, ait applaudi cette avancée importante, nous avons reconnu qu'elle ne réglait pas la question de l'impossibilité pour la police d'obtenir légalement une autorisation judiciaire de fouiller et de saisir des objets qui se trouvent « en cours de transmission postale ».

Le projet de loi S-256 comble cette lacune en proposant deux modifications claires et concises qui élimineraient les obstacles qui empêchent les policiers d'enquêter sur les infractions liées au courrier.

Les modifications proposées aux paragraphes 40(3) et 41(1) de la Loi sur la Société canadienne des postes combleraient les lacunes que trop de criminels ont exploitées pour commettre des actes criminels particulièrement payants pour les groupes du crime organisé et des risques considérables pour la santé et la sécurité des Canadiens.

La législation désuète du Canada entrave la collaboration potentielle entre les policiers et les inspecteurs postaux chargés d'identifier les objets inadmissibles, et qui leur impose de travailler indépendamment des enquêtes criminelles de la police.

Les objets inadmissibles renferment souvent des substances illégales comme le fentanyl ou les produits chimiques servant à fabriquer la méthamphétamine, des armes interdites ou des articles contrefaits. Ces envois postaux représentent des preuves importantes pour la police dans le cadre d'enquêtes criminelles.

Bill S-256 would allow the police to conduct judicially authorized searches and seizures of contraband contained in parcels and letters before the postal items enter the hands of people who introduce them into communities.

The CACP believes that Canadian laws must be modernized so that they include the necessary judicial oversight to protect privacy and safeguard citizens from harmful material being trafficked through the postal system.

I now invite my colleague Inspector Michael Rowe to address the committee.

Michael Rowe, Inspector, Law Amendments Committee, Canadian Association of Chiefs of Police: Thank you, Ms. Huggins.

Sections 40(3) and 41(1) of the Canada Post Corporation Act create a significant barrier to police investigations. Simply put, because of how this act is written, meaningful charges against people trafficking in dangerous or controlled goods are being stayed or thrown out by the courts.

This act allows dangerous contraband to be delivered to an addressee by Canada Post in circumstances where police have reasonable grounds to obtain a warrant to examine, seize or further investigate the delivery of the package or letter.

Letter mail weighing 500 grams or less is completely off limits to be inspected or seized by anyone, even with a warrant. However, the same letter mail sent by private courier services can be searched and seized — with the proper legal authorizations — in transit.

Letter mail can easily conceal unadulterated fentanyl, which could potentially contribute to tens of thousands of fatal overdoses and profits of as much as \$30,000 for organized crime groups.

These profits are not being reinvested in a legitimate or constructive way into our communities' economic or social growth; these profits are often used to fund violence in our cities.

Currently, there are no investigative techniques or strategies that allow the police to seize or examine packages or letters in the course of post. These limitations are known by criminal groups who are specifically exploiting Canada Post to deliver controlled substances and contraband to urban, rural, remote and Indigenous communities across the country.

Bill S-256 is an opportunity for the government to mitigate the investigative risks associated with the current process of outsourcing package examinations to postal inspectors. It would

Le projet de loi S-256 permettrait à la police d'effectuer des fouilles et des saisies autorisées par les tribunaux des produits de contrebande contenus dans les colis et les lettres avant que les envois postaux ne soient remis entre les mains des personnes qui les introduisent dans les communautés.

L'ACCP estime que les lois canadiennes doivent être modernisées et inclure la surveillance judiciaire nécessaire pour protéger la vie privée et les citoyens contre le trafic de matériel nuisible par le biais du système postal.

J'invite maintenant mon collègue, l'inspecteur Michael Rowe, à s'adresser au comité.

Michael Rowe, inspecteur, Comité sur les amendements législatifs, Association canadienne des chefs de police : Merci, madame Huggins.

Les paragraphes 40(3) et 41(1) de la Loi sur la Société canadienne des postes créent un obstacle important aux enquêtes policières. En bref, la formulation de cette loi fait en sorte que les tribunaux doivent suspendre ou rejeter les accusations sérieuses portées contre les personnes qui se livrent au trafic de marchandises dangereuses ou contrôlées.

Cette loi autorise la livraison de produits de contrebande dangereux à un destinataire par Postes Canada dans des circonstances où la police a des motifs raisonnables d'obtenir un mandat pour examiner, saisir ou enquêter davantage sur la livraison du colis ou de la lettre.

Les articles de la poste-lettres pesant 500 grammes ou moins ne peuvent être examinés ou saisis par qui que ce soit, même avec un mandat. Toutefois, la même lettre envoyée par messagerie privée peut être fouillée et saisie avec les autorisations légales appropriées et ce, en cours de transmission.

Les lettres peuvent facilement dissimuler du fentanyl non modifié, qui pourrait potentiellement donner des dizaines de milliers de surdoses mortelles et rapporter aux groupes criminels organisés des profits pouvant atteindre 30 000 \$.

Ces profits ne sont pas réinvestis de manière légitime ou constructive dans la croissance économique ou sociale d'une communauté et ils servent souvent à financer la violence dans nos villes.

Il n'existe actuellement aucune technique ou stratégie d'enquête permettant à la police de saisir ou d'examiner des colis ou des lettres « en cours de transmission postale ». Ces contraintes sont connues des groupes criminels qui exploitent spécifiquement Postes Canada pour livrer des substances contrôlées et des articles de contrebande dans les communautés urbaines, rurales, éloignées et autochtones à travers le pays.

Le projet de loi S-256 permet au gouvernement d'atténuer les risques d'enquête liés au processus actuel consistant à confier l'examen des colis aux inspecteurs postaux. Il empêcherait ces

prevent their involvement in investigative processes which are outside of their professional responsibilities, and it would protect them from threats to their safety from the criminal element.

This bill would also enhance privacy protections for Canadians by ensuring that an objective standard justifying a search is applied, thereby introducing judicial oversight into a process which currently relies on warrantless searches under the Canada Post Corporation Act.

Finally, Bill S-256 would disrupt the flow of dangerous goods being mailed across Canada by allowing the police to apply for warrants to inspect and seize materials before they make their way to their intended destination and to hold those people exploiting our national postal service to account for their actions.

Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Rowe. Ms. Siemiatycki, the floor is yours.

Kate Siemiatycki, Counsel, Mushkegowuk Council: Good morning, honourable committee members and fellow guests. I am here today on behalf of Mushkegowuk Council. I would like to thank the committee for its invitation to provide input on this important bill, as well as Senator Dalphond for his continued leadership on this critical issue.

Mushkegowuk Council represents seven First Nations in northeastern Ontario, four of which are located along the James Bay coast and are inaccessible by road for most of the year. These include Fort Albany First Nation, Kashechewan Cree First Nation, Attawapiskat First Nation and Moose Cree First Nation.

I am here today to voice the support of Mushkegowuk Council for Bill S-256. The bill will close important gaps in Canada Post's ability to inspect letter mail and law enforcement's ability to secure warrants to seize, detain and search items in the post.

I am also here to ask this committee to adopt additional amendments that will increase First Nations' ability to stop the flow of deadly drugs entering their communities.

Specifically, Mushkegowuk Council would like to see a provision added to the Canada Post Corporation Act that permits Canada Post to conduct unobtrusive screenings on all mail bound for a First Nation where it has been authorized to do so in a First Nation law or bylaw.

derniers d'être mêlés à des processus d'enquête qui ne relèvent pas de leurs responsabilités professionnelles et les protégerait contre les menaces à leur sécurité provenant de l'élément criminel.

Ce projet de loi renforcerait également la protection de la vie privée des Canadiens en garantissant l'application d'une « norme objective justifiant une fouille », introduisant ainsi un contrôle judiciaire dans un processus qui repose actuellement sur des fouilles sans mandat en vertu de la Loi sur la Société canadienne des postes.

Enfin, le projet de loi S-256 perturberait le flux de marchandises dangereuses expédiées par la poste à travers le Canada en permettant à la police de demander des mandats pour examiner et saisir les matériaux avant qu'ils n'atteignent leur destination prévue et de tenir les personnes qui exploitent notre service postal national responsables de leurs actes.

Merci.

Le président : Merci, monsieur Rowe. Madame Siemiatycki, vous avez la parole.

Kate Siemiatycki, Conseil Mushkegowuk : Bonjour, honorables membres du comité et chers témoins. Je représente le Conseil Mushkegowuk. Je tiens à remercier le comité de m'avoir invitée à participer à l'étude de cet important projet de loi, de même que le sénateur Dalphond pour son leadership continu dans ce dossier crucial.

Le Conseil Mushkegowuk représente sept Premières Nations du nord-est de l'Ontario, dont quatre sont situées sur les rives de la baie James et sont inaccessibles par la route pendant la majeure partie de l'année. Il s'agit notamment de la Première Nation de Fort Albany, de la Première Nation crie de Kashechewan, de la Première Nation d'Attawapiskat et de la Première Nation crie de Moose.

Je suis venue exprimer l'appui du Conseil Mushkegowuk au projet de loi S-256. Le projet de loi comblera d'importantes lacunes dans la capacité de Postes Canada d'inspecter le courrier et dans la capacité des organismes d'application de la loi d'obtenir des mandats pour saisir, détenir et fouiller des pièces de courrier.

Je suis également ici pour demander au comité d'adopter des amendements supplémentaires en vue de permettre aux Premières Nations d'être plus en mesure de stopper l'entrée de drogues mortelles dans leurs communautés.

Plus précisément, le Conseil Mushkegowuk aimerait qu'une disposition soit ajoutée à la Loi sur la Société canadienne des postes afin de permettre à Postes Canada d'effectuer des examens préalables de tout le courrier destiné à une Première Nation lorsqu'elle a été autorisée à le faire en vertu d'une loi ou d'un règlement des Premières Nations.

In other words, it is our position that Canada Post should be permitted to set up routine screening systems — whether via technology such as MailSecur, which we heard about yesterday, or via canine detection services — for all mail entering a First Nation if that is what the First Nation believes they require.

The exact proposed wording of the additional amendment has been provided to the committee via supplementary materials. But I would like to highlight a few critical elements of the proposal before getting into why this addition is both appropriate and necessary.

First, the proposed screening power would not provide any new authority for Canada Post to open mail. Opening mail would continue to require reasonable grounds under section 41(1) of the act. Instead, we are talking about a non-invasive screening with the goal of detecting illegal drugs that are easily trafficked via the post, such as fentanyl, methamphetamine, cocaine and heroin.

This type of preliminary screening is taking place all around us: at airports, in courthouses, during randomized roadside sobriety tests and in mailrooms across Ottawa. It has also been upheld by Canadian courts in the context of baggage searches by First Nations for arriving passengers.

Second, the proposed provision would not force Canada Post to undertake this screening role, nor would it impose the regime on any First Nation. It would be up to each First Nation to decide whether this is a tool that makes sense for their community.

Finally, the existing regulations and procedures for Canada Post would remain the same if illegal drugs are identified as part of the initial screening program.

Why is this important?

Put simply, without initial screening, most drugs will continue to enter remote First Nations via Canada Post. If drugs continue to enter First Nations at the current rate, these communities will never be able to rebuild from the devastation that the current toxic drug epidemic has already brought.

The bill, as it currently stands, would allow Canada Post inspectors to inspect all types of mail when they have reasonable suspicion that the letter or package contravenes regulations or contains non-mailable matter. But we know that this will only be in a small fraction of cases where Canada Post either receives a tip or the drugs are poorly disguised.

Autrement dit, nous sommes d'avis que Postes Canada devrait être autorisée à mettre en place des systèmes de contrôle de routine, que ce soit au moyen de technologies comme MailSecur, dont nous avons entendu parler hier, ou au moyen de services de détection canine — pour tout le courrier entrant dans une Première Nation, si c'est ce dont la Première Nation croit avoir besoin.

Le libellé exact de l'amendement supplémentaire a été fourni au comité sous la forme de documents supplémentaires. Mais j'aimerais souligner quelques éléments essentiels de la proposition avant d'expliquer pourquoi cet ajout est à la fois approprié et nécessaire.

Premièrement, le pouvoir de contrôle proposé ne conférerait aucun nouveau pouvoir à Postes Canada pour ouvrir le courrier. L'ouverture du courrier continuerait d'exiger des motifs raisonnables aux termes du paragraphe 41(1) de la loi. Au lieu de cela, nous parlons d'un dépistage non invasif dans le but de détecter les drogues illégales qui sont facilement acheminées par la poste, comme le fentanyl, la méthamphétamine, la cocaïne et l'héroïne.

Ce type de dépistage préliminaire se fait tout autour de nous, dans les aéroports, dans les palais de justice, lors de tests de sobriété aléatoires et dans les salles de courrier d'Ottawa. La pratique a également été confirmée par les tribunaux canadiens dans le contexte de la fouille des bagages par les Premières Nations pour les passagers à l'arrivée.

Deuxièmement, la disposition proposée n'obligerait pas Postes Canada à assumer ce rôle de dépistage ni n'imposerait ce régime à une Première Nation. Il appartiendrait à chaque Première nation de décider si c'est un outil qui convient à sa communauté.

Enfin, les règlements et les procédures actuels de Postes Canada demeureront les mêmes si les drogues illicites étaient mentionnées dans le cadre du programme de dépistage initial.

Pourquoi est-ce important?

En termes simples, sans dépistage initial, la plupart des médicaments continueront de pénétrer dans les communautés éloignées de Premières Nations par l'entremise de Postes Canada. Si les drogues continuent d'entrer dans les communautés de Premières nations au rythme actuel, celles-ci ne pourront jamais se remettre de la dévastation que l'épidémie actuelle de drogues toxiques a déjà causée.

Dans sa forme actuelle, le projet de loi permettrait aux inspecteurs de Postes Canada d'examiner tous les types de courrier dès qu'ils ont des motifs raisonnables de soupçonner que la lettre ou le colis contrevient à la réglementation ou contient des objets inadmissibles. Cependant, nous savons que cela ne se produira que dans une petite fraction des cas où Postes Canada reçoit un pourboire ou les médicaments sont mal déguisés.

In all other cases, savvy traffickers will continue to be able to send deadly drugs undetected to First Nations via Canada Post.

It has become tragically rote in this type of proceeding to list off statistics about the compounding crises facing First Nations across Canada. There is an undeniable numbing effect. But for Mushkegowuk Council and other First Nations, the numbers are their families, friends and community. As of 2023, the rate of sudden death due to drug toxicities in Mushkegowuk communities was at least triple that of the Ontario average. In 2021, the annual rate of hospital visits for opioid-related toxicity among First Nations people was nine times higher than the Ontario average. These numbers represent real people — mothers, fathers, sons, daughters, brothers and sisters — who are having their lives destroyed and dying unnecessarily from illegal drugs.

It should be up to each First Nation to determine how they will address the public health and safety crises that have, in large part, been the consequence of Canadian colonial practices and policies.

This is the only path that supports self-government and reconciliation while ensuring compliance with the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

I would like to thank you again for the opportunity to provide input. I look forward to answering any questions you may have.

I would also like to add that I know our supplementary materials were likely received late last night or early this morning. In the event there are further questions, we would be happy to attend again by Zoom to answer those questions or work with your staff. Thank you.

The Chair: Thank you, Ms. Siemiatycki. The material that you provided is in the process of being translated and then being shared with committee members.

We'll now turn to questions, and we'll begin with the deputy chair, Senator Batters.

Senator Batters: Thanks to all of you for being here. It is much appreciated. Thank you, Ms. Siemiatycki, for providing us with a real example of why this bill is important and why this issue is important. It's one thing to hear about the numbers, but it's quite another to hear about the concrete examples of people dying from fentanyl. Thank you.

My first question is to the individuals from the Canadian Association of Chiefs of Police. Since 2015, the Canadian Association of Chiefs of Police has emphasized that criminals

Dans tous les autres cas, les trafiquants avertis continueront d'être en mesure d'envoyer des drogues mortelles non détectées aux Premières Nations par l'entremise de Postes Canada.

Les statistiques sur les crises qui s'aggravent chez les Premières Nations du Canada sont devenues une véritable plaie dans ce genre de procédure. Il y a un effet d'engourdissement indéniable. Mais pour le Conseil Mushkegowuk et d'autres Premières Nations, les chiffres représentent des familles, des amis et la communauté. En 2023, le taux de morts subites attribuable à la toxicité des drogues dans les communautés mushkegowuk était au moins trois fois plus élevé que la moyenne de l'Ontario. En 2021, le taux annuel de visites à l'hôpital pour toxicité liée aux opioïdes chez les membres des Premières Nations était neuf fois plus élevé que la moyenne de l'Ontario. Ces chiffres représentent de vraies personnes — des mères, des pères, des fils, des filles, des frères et des sœurs — dont la vie est détruite et qui meurent inutilement à cause des drogues illicites.

Il devrait incomber à chaque Première Nation de déterminer comment elle abordera les crises de santé et de sécurité publiques qui ont été, en grande partie, la conséquence des pratiques et des politiques coloniales canadiennes.

C'est la seule voie qui appuie l'autonomie gouvernementale et la réconciliation tout en assurant le respect de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné l'occasion de vous faire part de mes commentaires. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

J'aimerais ajouter que je sais que nos documents supplémentaires ont probablement été reçus tard hier soir ou tôt ce matin. S'il y a d'autres questions, nous serons heureux de recomparaître par Zoom pour vous répondre ou travailler avec votre personnel. Merci.

Le président : Merci, madame Siemiatycki. Les documents que vous nous avez fournis sont en cours de traduction et ils seront ensuite distribués aux membres du comité.

Nous allons maintenant passer aux questions, en commençant par la vice-présidente, la sénatrice Batters.

La sénatrice Batters : Merci à vous tous d'être ici. Votre présence est très appréciée. Madame Siemiatycki, je vous remercie pour cet exemple concret qui démontre l'importance de ce projet de loi et de cette question. C'est une chose d'entendre les chiffres, mais c'en est une autre d'avoir des exemples concrets de personnes qui meurent à cause du fentanyl. Je vous remercie.

Ma première question s'adresse aux représentants de l'Association canadienne des chefs de police. Depuis 2015, votre association ne cesse de répéter que les criminels exploitent une

exploit a legislative loophole preventing the police from intervening in suspicious postal shipments. There was some cover provided for that in 2023, but obviously not enough.

Can you provide us with concrete examples of situations in which law enforcement was unable to act because of that legislative loophole?

Mr. Rowe: I can answer that. I'm able to provide a number of examples, and from talking to my peers across Canada, including throughout the North and Indigenous communities, I know that these same examples are coming up over and over again across Canada.

The prime example of where police are unable to act is when we learn through an investigation or through obtaining information that a package contains controlled substances, but once that package is dropped off and is in the course of post — whether that's dropped off at a mailbox, a Shoppers Drug Mart or some postal outlet — we then cannot intercept that package. There are many investigative techniques that police can do to mitigate the risk of whatever is in that package. We've talked about fentanyl and various drugs being mailed, but there are other issues including firearm parts and weapons. There are other types of contraband and illegal material being mailed through Canada Post. We have various investigative techniques that allow us to obtain warrants through judicial authorization to intercept those packages, search them, mitigate the risk of whatever is contained in that package and, most importantly, take enforcement action on the person receiving that package and potentially the person who sent it and who will then stand up in court.

Unfortunately, right now, with the way the act is and with our reliance on postal inspectors, our ability to gather lawful evidence is significantly impeded. We're unable to take any enforcement action on that package when it's in the course of post. We're unable to mitigate the risk to the public. When we rely on postal inspectors, we're introducing judicial scrutiny within our investigations because we're relying on a warrantless search power where we would have liked to turn to a warrant power given by judicial authorization.

We're facing an investigative risk — a risk to the success of our investigations — but we're also unable to mitigate the risk to the public of what's contained in those packages.

Senator Batters: Thank you. To the two of you, private courier services like FedEx, DHL, UPS and Purolator already allow the police to conduct searches and seizures under judicial authorization. What lessons have law enforcement agencies learned from those interactions with private courier services, and how could those practices be applied to the public postal system? Canada Post declined the invitation to testify before our committee about this important issue, and, according to an access

lacune législative qui empêche la police d'intervenir dans des cas d'envois postaux suspects. Cette question a suscité une certaine attention en 2023, mais ce n'était manifestement pas suffisant.

Pouvez-vous nous donner des exemples concrets de situations où cette lacune législative a empêché les forces de l'ordre d'agir?

M. Rowe : Je peux répondre à cette question et vous fournir plusieurs exemples. Après en avoir parlé avec mes pairs de l'ensemble du Canada, notamment du Nord et des communautés autochtones, je peux vous dire que des cas semblables se répètent d'un bout à l'autre du Canada.

Le meilleur exemple d'une situation où les policiers sont incapables d'intervenir, c'est quand nous apprenons, dans le cadre d'une enquête ou d'une collecte de renseignements, qu'un colis contient des substances contrôlées. À partir du moment où ce colis est en cours de transmission, après avoir été déposé dans une boîte aux lettres ou à un comptoir postal de Pharmaprix ou autre, il nous est alors impossible de l'intercepter. Les policiers disposent de nombreuses techniques d'enquête pour atténuer le risque que pose le contenu du colis. Nous avons déjà parlé du fentanyl et d'autres drogues qui sont acheminés par la poste, mais ce n'est pas tout, il y a aussi des pièces d'armes à feu et des armes à feu. D'autres produits de contrebande ou matières illégales sont expédiés par le truchement de Postes Canada. Nous avons diverses techniques d'enquête qui nous permettent d'obtenir un mandat ou une autorisation judiciaire afin d'intercepter ces colis, de les fouiller, d'atténuer le risque posé par leur contenu et, surtout, de prendre des mesures coercitives à l'égard de la personne qui reçoit le colis et, potentiellement, de celle qui l'a expédié et qui sera ensuite traduite en justice.

La loi actuelle et notre dépendance à l'égard des inspecteurs des postes réduisent considérablement notre capacité d'établir une preuve légale. Nous sommes incapables de prendre des mesures d'exécution lorsqu'un colis est en cours de transmission postale. Nous sommes incapables d'atténuer le risque pour le public. Lorsque nous devons passer par les inspecteurs des postes, nous introduisons l'examen judiciaire dans nos enquêtes parce que nous nous appuyons sur un pouvoir de perquisition sans mandat, alors que nous préfererions utiliser un mandat conféré par un juge.

Nous sommes exposés à un risque qui menace le succès de nos enquêtes, mais en plus, nous sommes incapables d'atténuer le risque que pose le contenu du colis pour le public.

La sénatrice Batters : Je vous remercie. J'aimerais avoir votre avis à tous les deux. Les services de messagerie privés comme FedEx, DHL, UPS et Purolator permettent déjà aux policiers de faire des fouilles et des saisies sous autorisation judiciaire. Quelles leçons les forces de l'ordre ont-elles retenues de ces interactions avec les services de messagerie privés, et comment ces pratiques pourraient-elles s'appliquer au système postal public? Postes Canada a décliné notre invitation à venir

to information request, they previously expressed concerns about the negative impact on their operations if the police were granted the power to open letters.

What's your view on those concerns, and do you think it could significantly impact Canada Post's operations?

Mr. Rowe: Thank you for the question. I believe that law enforcement across Canada, regardless of what community they're in, would be able to execute their duties without negatively impacting the postal service. As you mentioned, we have a lot of experience doing this with private couriers, from FedEx to DHL to Purolator, which is owned by Canada Post. We are used to executing search warrants on corporations, schools or hospitals — anywhere information is held, the police have had to execute judicial authorizations in order to obtain that. We're able to do it in a manner by working with those agencies so that it doesn't disrupt their daily business or any of their systems, which allows us to obtain the information that we are authorized to obtain by the judiciary without causing any issues for them. I'm very confident that we would be able to execute warrants and judicial authorizations within Canada Post without negatively impacting their operations at all.

Senator Batters: As you say, Purolator is owned by Canada Post, so it seems like a strange situation that they refuse to come and testify. Perhaps they want us to believe that part of their reasoning is they don't know enough about this, but they know very well because of all the dealings they've had for years of Purolator being subject to this.

Mr. Rowe: Yes, in all honestly, the current process of having to deal with postal inspectors would be more onerous than the police coming in and executing a judicial authorization. Under the current system, we have to engage quite heavily with the postal inspectors. We have to help provide the necessary information for them to conduct their own independent investigations. Then they have to go out and develop grounds to determine reasons why they wish to search a package. If it were the police executing judicial authorizations, we could simply come in, provide a copy of the judicial authorization — which could be given to us based on the grounds in our investigation and based on the information we've developed — execute that, gather the information we need and be on our way, thereby freeing up postal inspectors to continue with their important duties.

Senator Batters: Thank you.

témoigner devant notre comité sur cette importante question et, grâce à une demande d'accès à l'information, nous savons que la société a déjà exprimé ses préoccupations au sujet des répercussions négatives auxquelles ses services pourraient être exposés si les forces policières obtenaient le pouvoir d'ouvrir des lettres.

Que pensez-vous de ces préoccupations et croyez-vous que cela pourrait avoir des répercussions importantes sur les opérations de Postes Canada?

M. Rowe : Je vous remercie de la question. À mon avis, les forces de l'ordre de l'ensemble du pays, peu importe la collectivité qu'elles desservent, pourraient faire leur travail sans nuire au service postal. Comme vous l'avez mentionné, nous avons beaucoup d'expérience à cet égard avec les services de messagerie privés, que ce soit FedEx, DHL ou Purolator, qui appartient à Postes Canada. Nous avons l'habitude d'exécuter des mandats de perquisition dans des entreprises, des écoles ou des hôpitaux, partout où des renseignements sont détenus. Les forces policières ont dû exécuter des autorisations judiciaires pour obtenir des renseignements. Nous pouvons faire ce travail en collaboration avec ces établissements, sans perturber leurs activités quotidiennes ou leurs systèmes. Cela nous permet d'obtenir les renseignements que le tribunal nous a autorisés à obtenir, sans perturber leurs activités. Je suis convaincu que nous serons en mesure d'exécuter les mandats et les autorisations judiciaires au sein de Postes Canada sans que cela ait le moindre effet négatif sur ses activités.

La sénatrice Batters : Comme vous le dites, Purolator appartient à Postes Canada; il semble étrange que la société refuse de venir témoigner. Elle veut peut-être nous faire croire qu'elle n'est pas suffisamment au courant du dossier, mais elle est tout à fait au courant à cause de toutes les transactions qu'ils ont eues depuis que Purolator est visée par ces opérations.

M. Rowe : Oui. Honnêtement, le processus actuel, qui nous oblige à faire appel aux inspecteurs des postes, coûte plus cher que ce que coûteraient une intervention policière et l'exécution d'une autorisation judiciaire. Dans le cadre du système actuel, nous devons collaborer de très près avec les inspecteurs des postes. Nous devons les aider à obtenir les renseignements qui leur sont nécessaires pour mener leurs propres enquêtes indépendantes. Ils doivent ensuite établir les motifs justifiant leur souhait de fouiller un colis. Si les policiers pouvaient exécutaient les autorisations judiciaires, nous pourrions simplement nous présenter et fournir une copie de l'autorisation judiciaire — qui pourrait nous être accordée en fonction des motifs de notre enquête et des renseignements que nous avons déjà recueillis — et l'exécuter, recueillir l'information dont nous avons besoin et repartir. Ainsi, les inspecteurs des postes auraient davantage de temps pour se consacrer à leurs tâches importantes.

La sénatrice Batters : Je vous remercie.

Senator Dalphond: Thank you to the panellists. I appreciate your support. We all worked together when I prepared this bill. I'll go straight to the potential amendments since we are here. You won't be here when we do clause-by-clause consideration, so we'll take advantage of your presence today.

Before I do that, I will ask the following: How many tips do you receive — from inspectors to the police — to set into motion an investigation? Is that rare, or does that happen many times per year? I know there are 25 inspectors working for Canada Post who cover the whole country.

Mr. Rowe: I'm not able to speak for all police officers across Canada. However, in my experience — and I do have significant experience working to combat drug trafficking in organized crime and in our gang sections — when conducting drug trafficking investigations, typically the police approach the Canada Post inspectors with information, rather than the other way around.

I am aware that when Canada Post does intercept packages containing non-mailable material that is illegal — whether it be firearm parts or controlled substances — they are responsible for turning those packages over to the police of jurisdiction in the town where that post office or mail sorting centre is located. I am certain that cities with large mailing centres would get files from Canada Post turned over to them.

As far as larger investigations go, typically it's the police who approach the postal inspectors to seek their assistance.

Senator Dalphond: The proposal that you are suggesting is enlarging the power of inspectors because we codified the rule that they need reasonable grounds to suspect. Before there were no parameters, and the court in Newfoundland struck it down as unconstitutional. The bill corrected that. But letters are excluded; it's everything in the mail except letters.

Do you think if the inspectors were entitled to open letters, it would help the police work?

Mr. Rowe: I'm here on behalf of the CACP, and we're advocating for the ability for law enforcement — for police — to open letters with a judicial authorization.

Senator Dalphond: That is the purpose of the bill.

Mr. Rowe: Yes.

Senator Dalphond: But in your brief, you suggest that we enlarge the power of the inspectors.

Le sénateur Dalphond : Je remercie nos témoins de leur contribution. Nous avons tous travaillé ensemble quand j'ai rédigé ce projet de loi. Puisque nous sommes ici, je vais passer directement aux amendements possibles. Comme vous ne serez pas ici lorsque nous procéderons à l'étude article par article, nous allons profiter de votre présence aujourd'hui.

D'entrée de jeu, je vais vous demander si vous recevez souvent des indications de la part des inspecteurs des postes avant de lancer une enquête? En recevez-vous rarement ou plusieurs fois par année? Je sais que 25 inspecteurs travaillent à Postes Canada pour couvrir l'ensemble du pays.

M. Rowe : Je ne peux pas parler au nom de tous les policiers du Canada. D'après mon expérience — et j'ai une grande expérience de la lutte contre le trafic de drogue au sein du crime organisé et de nos sections affectées aux gangs de rue —, je peux toutefois dire que quand des policiers mènent des enquêtes sur le trafic de drogue, ce sont eux qui fournissent de l'information aux inspecteurs de Postes Canada et non l'inverse.

Lorsque Postes Canada intercepte des colis contenant des objets non admissibles illégaux, qu'il s'agisse de pièces d'armes à feu ou de substances contrôlées, les employés de la société doivent remettre ces colis au service de police de la ville où se trouve le bureau de poste ou le centre de tri du courrier. Je suis certain que les villes qui ont de grands centres postaux doivent recevoir des dossiers de Postes Canada.

Pour les enquêtes de grande envergure, ce sont généralement les policiers qui demandent l'aide des inspecteurs des postes.

Le sénateur Dalphond : Vous proposez d'élargir le pouvoir des inspecteurs parce que nous avons codifié la règle les obligeant à avoir des motifs raisonnables de soupçonner. Auparavant, il n'existait aucun paramètre, et le tribunal de Terre-Neuve a statué que c'était inconstitutionnel. Le projet de loi corrige cette lacune. Les lettres sont toutefois exclues; la disposition englobe tous les envois postaux, à l'exception des lettres.

Si les inspecteurs étaient autorisés à ouvrir les lettres, pensez-vous que cela pourrait aider les policiers à faire leur travail?

M. Rowe : Je parle ici au nom de l'ACCP. Nous demandons que les forces de l'ordre — la police — aient la capacité d'ouvrir des lettres sous autorisation judiciaire.

Le sénateur Dalphond : C'est l'objectif du projet de loi.

M. Rowe : Oui.

Le sénateur Dalphond : Dans votre mémoire, vous laissez toutefois entendre qu'il faudrait élargir le pouvoir des inspecteurs.

Mr. Rowe: Yes. I think that it is a wise idea to increase the power of the inspectors as well in order to be able to examine the letters. As we've been able to show and as we have seen, time and again, the definition of a letter is very broad, and what can be contained in a letter now can have grave consequences for our communities. I believe that all of these people should be able to examine letters.

Senator Dalphond: Ms. Siemiatycki, welcome. Thank you very much for your support and also the original structures of the council, where we can communicate and receive feedback. I appreciate that.

You propose that for all mail items that have been received, the recipients are in one of these special codes — most reserves will have one code?

Ms. Siemiatycki: As you know, there are over 600 First Nations across Canada.

Senator Dalphond: How can we identify the mail going there?

Ms. Siemiatycki: I'm so sorry; would you like to finish your question?

Senator Dalphond: No, I'm finished. I understand the idea, and I know it's a sophisticated system that sorts the letters and parcels. Is there a way to program the machine to classify these codes or addresses as out of the system, since you are proposing to inspect only those that are out of the system?

Ms. Siemiatycki: Right now, the proposed language, which you will hopefully see soon, is as follows:

The corporation, or its agent, may screen any mail with an addressee on a First Nation reserve if so authorized by a law or bylaw duly passed by that First Nation.

The second subsection is as follows:

Screening under subsection 1 shall not include opening mail; may include scanners or K-9 detection; and shall be limited to identifying the presence of a controlled substance, as defined under the Controlled Drugs and Substances Act.

You'll notice that the proposal, at this point, does not contain operational or implementation types of provisions. That is purposeful. The reason for that is because there are over 600 First Nations across Canada, each of which has unique geographic and economic circumstances and different relationships with their local Canada Post. Our position is that it would make the most sense to include broad, permissive language in the text of this bill, which would then allow individual First Nations or groups of First Nations to work

M. Rowe : Oui, je pense que c'est une bonne idée d'élargir le pouvoir des inspecteurs pour qu'ils puissent examiner également les lettres. Comme nous l'avons démontré et constaté à maintes reprises, la définition d'une lettre est très large et le contenu d'une lettre peut avoir de graves conséquences pour nos collectivités. Je crois que tous les inspecteurs devraient pouvoir examiner les lettres.

Le sénateur Dalphond : Madame Siemiatycki, soyez la bienvenue. Je vous remercie de votre soutien et vous félicite pour les structures novatrices du conseil qui nous permettent de communiquer et de recevoir des commentaires. Je vous en remercie.

Vous proposez que pour tous les envois postaux reçus, les destinataires soient couverts par l'un de ces codes spéciaux. Est-ce que la plupart des réserves auront un code?

Mme Siemiatycki : Comme vous le savez, le Canada compte plus de 600 Premières Nations.

Le sénateur Dalphond : Comment peut-on identifier le courrier qui y est acheminé?

Mme Siemiatycki : Je suis vraiment désolée, puis-je vous demander de terminer votre question?

Le sénateur Dalphond : J'ai terminé. Je comprends l'idée et je sais qu'il existe un système complexe de tri des lettres et des colis. Est-il possible de programmer la machine pour classer ces codes ou ces adresses comme étant hors système, puisque vous proposez de n'inspecter que ceux qui sont hors du système?

Mme Siemiatycki : Le libellé qui est actuellement proposé, et dont vous prendrez bientôt connaissance j'espère, est le suivant :

La Société ou son mandataire peut inspecter tout courrier dont le destinataire se trouve dans une réserve d'une Première Nation si une loi ou un règlement dûment adopté par cette Première Nation l'autorise.

Le deuxième paragraphe se lit ainsi :

L'inspection prévue au paragraphe (1) n'inclut pas l'ouverture du courrier, peut inclure des numériseurs ou la détection canine, et se limite à cibler la présence d'une substance réglementée telle que définie dans la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.

Vous remarquerez qu'à ce stade-ci, la proposition ne contient pas de dispositions opérationnelles ou de mise en œuvre. C'est intentionnel. La raison en est qu'il y a plus de 600 Premières Nations au Canada, chacune ayant des caractéristiques géographiques et économiques particulières et des relations différentes avec leur section locale de Postes Canada. Nous croyons qu'il serait plus logique d'inclure un libellé général et permissif dans le texte du projet de loi, ce qui permettrait aux Premières Nations ou aux groupes de Premières Nations de

together with Canada Post to operationalize this in the way that makes the most sense.

To your question about postal codes, for many First Nations, it will be that there is one distinct postal code just for that reserve. There may be others where it's different. That would be something that could be defined between Canada Post and the First Nations.

Senator Dalphond: The burden on Canada Post would be limited because it would be only the items mailed to a specific address, which probably represents a small fraction of the overall mail that is processed?

Ms. Siemiatycki: Yes. We heard yesterday from RaySecur, for example, about that technology. I believe Ms. Gagnon said the screening machines on MailSecur could deal with 400 pieces of mail an hour or something like that. The volume is quite high in terms of those technologies. In comparison to the relatively small number of residents in First Nations in general and the likely volume of mail that we would be talking about, I don't think it would be overly burdensome on Canada Post.

Senator Dalphond: The price of losing lives is much more expensive than buying a few machines.

Ms. Siemiatycki: Absolutely.

Senator Dalphond: Thank you.

Senator Prosper: Thank you, witnesses, for coming in and sharing your knowledge and expertise. I have a couple of questions. I'll begin with you, Mr. Rowe.

What we have been hearing — certainly in the last panel — is a bit of dialogue on privacy considerations, and you said something related to that which I want to delve into a bit further. You said this will enhance privacy by coming up with objective standards. Can you expand upon that a bit?

Mr. Rowe: Yes, sir. Thank you for the question.

What we are proposing will certainly enhance the privacy of Canadians who use Canada Post because we, the police, are simply looking to be able to introduce judicial oversight into the process of searching packages. Currently, under the process, we, the police, can't examine packages, as you're aware. The postal inspectors examine them based on a warrantless system and based on powers given to them under the Canada Post Corporation Act.

We, the police, are required to go out and seek judicial authorization. When we examine packages and letters that are in the course of post, we had to apply to a judge or justice of the

collaborer avec Postes Canada pour opérationnaliser cela de la façon la plus logique.

Pour répondre à votre question au sujet des codes postaux, de nombreuses Premières Nations souhaitent que chaque réserve ait un code postal. La situation pourrait être différente pour d'autres. C'est quelque chose qui pourrait être défini entre Postes Canada et les Premières Nations.

Le sénateur Dalphond : Le fardeau imposé à Postes Canada serait limité parce qu'il s'agirait seulement des envois acheminés à une adresse précise, ce qui représente probablement une petite fraction de l'ensemble du courrier traité.

Mme Siemiatycki : Oui. Par exemple, hier, Mme Gagnon, de RaySecur, nous a parlé hier de cette technologie. Elle a expliqué que les détecteurs de MailSecur pouvaient traiter 400 articles de courrier à l'heure ou à peu près. Ces machines peuvent traiter un volume très élevé. Comparativement au nombre relativement faible de résidents des communautés des Premières Nations et au volume probable de courrier qui serait concerné, je ne pense pas que cela alourdirait la tâche de Postes Canada.

Le sénateur Dalphond : Le prix des vies perdues est beaucoup plus élevé que celui de quelques machines.

Mme Siemiatycki : Vous avez tout à fait raison.

Le sénateur Dalphond : Je vous remercie.

Le sénateur Prosper : Je remercie les témoins d'être venus partager avec nous leurs connaissances et de leur expertise. J'ai quelques questions à poser et je vais commencer par vous, monsieur Rowe.

Ce que nous avons entendu — et surtout avec le dernier groupe de témoins —, ce sont des échanges sur la protection de la vie privée. Vous avez dit quelque chose à ce sujet que j'aimerais approfondir un peu. Vous avez dit que l'établissement de normes objectives permettrait de mieux protéger la vie privée. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

M. Rowe : Volontiers, monsieur. Merci de cette question.

Ce que nous proposons améliorera certainement la protection de la vie privée des Canadiens qui utilisent les services de Postes Canada parce que nous, les policiers, nous souhaitons simplement pouvoir introduire une surveillance judiciaire dans le processus de fouille des colis. En vertu du processus actuel, les policiers ne peuvent pas inspecter les colis, comme vous le savez. Ce sont les inspecteurs des postes qui les examinent dans le cadre d'un système sans mandat et du pouvoir qu'ils détiennent en vertu de la Loi sur la Société canadienne des postes.

Nous, les policiers, nous devons faire les démarches pour obtenir une autorisation judiciaire. Pour inspecter des colis et des lettres en cours de transmission postale, nous devons présenter

peace in order to obtain a warrant to do that. We would already have provided our grounds to the judiciary who would decide whether they're sufficient enough for us to examine that package or letter.

Senator Prosper: Thank you. I have a further question, if I may. This is for Ms. Siemiatycki.

I want to delve into your suggested amendment, and I'm quite familiar with band bylaws with respect to those having a land code or something like that.

I was a chief within a community, and we always had a hard time getting bylaws implemented and recognized — forgive me — through the police at times and even getting those enforced within a tribunal or court. There are always issues around the implementation of bylaws. The potential numbers, as you mentioned, are many because there could be a bylaw for every band.

Do you think that your amendment would contribute and help resolve some of those issues with respect to the implementation of bylaws? Thank you.

Ms. Siemiatycki: Thank you so much, senator, for the question.

My answer is going to be twofold. First, I would say that Mushkegowuk Council experiences, recognizes and has worked for a long time on the issue of enforcement and prosecution of First Nations laws and bylaws, and it is certainly a concern.

In this context, we believe that actually legislating the authority for Canada Post to undertake these initial screenings — which could then lead to the rest of the procedures under the act if non-mailable matter or toxic drugs, for example, are found, where law enforcement would be contacted — and by specifically referring to First Nations laws and bylaws as the source for this process, it will increase the likelihood that Canada Post, law enforcement and the courts understand and recognize the legitimacy of those laws and act on them.

Regarding the amendments overall in relation to section 48 as it is currently worded, that's why we very much support the inclusion of First Nations laws or bylaws either in the definition of "enforcement statute" under section 2 or under the overall amendment to section 48 so that, exactly as you're saying, we begin to tackle the risk aversion that is often present in law enforcement to act on these laws and bylaws.

Senator Prosper: I agree. Thank you very much.

Senator Simons: Thank you very much to all of our witnesses. First, I have a question for Ms. Huggins and Mr. Rowe.

une demande de mandat auprès d'un juge ou d'un juge de paix. Nous devons avoir déjà fourni nos motifs aux juges, qui décidaient s'ils étaient suffisants pour que nous puissions examiner un colis ou une lettre.

Le sénateur Prosper : Merci. J'ai une autre question à poser, cette fois à Mme Siemiatycki.

J'aimerais me pencher sur l'amendement que vous proposez, car je connais bien les règlements administratifs des bandes qui ont un code foncier ou quelque chose du genre.

J'ai déjà été chef d'une communauté et nous avons toujours eu de la difficulté à faire mettre en œuvre des règlements administratifs et, parfois, à les faire respecter — désolé de vous le dire — par les forces policières, voire par un tribunal. La mise en œuvre de règlements pose toujours des problèmes. Leur nombre potentiel, comme vous l'avez mentionné, est élevé parce que chaque bande a parfois son propre règlement.

Pensez-vous que votre amendement contribuerait à régler certains de ces problèmes liés à la mise en œuvre des règlements administratifs? Je vous remercie.

Mme Siemiatycki : Merci beaucoup, sénateur, de votre question.

Ma réponse comporte deux volets. Tout d'abord, je dirais que le Conseil Mushkegowuk est connaît bien le problème d'application des lois et règlements des Premières Nations et des poursuites qui y sont liées et il les reconnaît. C'est certes une préoccupation.

Dans ce contexte, nous croyons qu'en conférant à Postes Canada le pouvoir légal de faire les inspections initiales — ce qui pourrait ensuite s'appliquer au reste des procédures prévues par la loi si des objets inadmissibles ou des drogues toxiques, par exemple, sont trouvés et qu'il faut faire appel aux forces de l'ordre — et qu'en mentionnant expressément les lois et les règlements des Premières Nations comme source de ce processus, cela accroîtrait la probabilité que Postes Canada, les forces de l'ordre et les tribunaux comprennent et reconnaissent la légitimité de ces lois et les appliquent.

En ce qui concerne les modifications générales de l'actuel article 48, c'est la raison pour laquelle nous sommes tout à fait en faveur que les lois ou règlements administratifs des Premières Nations soient inclus dans la définition de « loi d'exécution » à l'article 2 ou dans la modification générale de l'article 48, afin que, comme vous le dites, nous commençons à prendre en compte l'aversion au risque, souvent présente quand les forces de l'ordre interviennent en vertu de ces lois et règlements.

Le sénateur Prosper : Je suis d'accord, merci beaucoup.

La sénatrice Simons : Merci beaucoup à tous nos témoins. Je vais commencer par poser une question à Mme Huggins et à M. Rowe.

With the way the language of the bill is worded, Senator Dalphond has indicated that law enforcement officers would require a warrant or judicial authorization to seize or open mail under the proposed amendment to section 40(3), but the definition of “enforcement statute” is very broad. Are there instances that you see where acts of Parliament or other laws or bylaws might authorize an officer to seize or open mail without a warrant, especially if there are exigent circumstances of some kind?

Mr. Rowe: Thank you very much for the question. Certainly under exigent circumstances, there can be situations where police may need to intercept a package that presents an immediate risk to a community or to life and safety.

Senator Simons: Anthrax or a bomb or something.

Mr. Rowe: That would certainly be covered off under an exigent power that the police have, and the police would likely do that in order to protect the community anyway.

Under the enforcement statute section, we’re looking for the ability to obtain warrants under the broadest section of laws — for us to be able to obtain warrants under both the Criminal Code and the Controlled Drugs and Substances Act as well as under the Provincial Offences Act and in support of different communities based on their unique needs. The offence enforcement statutes that are currently laid out allow the police and law enforcement to have the broadest ability to obtain judicial authorizations to conduct searches.

Senator Simons: This is what concerns me because it’s one thing to say we don’t want people shipping weapons or drugs, but if you allow any kind of law in Canada, it could give the police the potential to search for things that are far less exigent, whether that’s political speech or investigation of evidence in a murder. I think it’s interesting that these laws go back to Britain in 1844, where they were brought onto the books because the government was looking at letters between political activists; that is why we have such strong protections for the mail.

I guess I’m just wondering if you think there might not be a temptation in 5 or 10 years down the road for a law enforcement officer to use these powers for something that is not anticipated by the drafter of the amendment.

Mr. Rowe: Senator, my job that I do on a regular basis for the Vancouver Police Department is I’m the officer in charge of our major crimes section, which includes our homicide unit. I would respectfully argue that evidence in a murder is very important, exigent and worthy of the police tracking down and obtaining.

Vu la manière dont le projet de loi est rédigé, le sénateur Dalphond a indiqué que les agents de la paix auraient besoin d’un mandat ou d’une autorisation judiciaire pour saisir ou ouvrir le courrier en vertu de la modification proposée au paragraphe 40(3). La définition de « loi d’exécution » est cependant très large. Y a-t-il des cas où des lois fédérales ou d’autres lois ou règlements pourraient autoriser un agent à saisir ou à ouvrir du courrier sans mandat, surtout si les circonstances l’exigent?

M. Rowe : Merci beaucoup de cette question. Dans des situations d’urgence, il peut arriver que les policiers doivent intercepter un colis qui présente un risque immédiat pour la collectivité ou la vie et la sécurité.

La sénatrice Simons : S’il contient de l’anthrax, une bombe ou quelque chose du genre.

M. Rowe : Ce cas de figure serait certainement couvert en vertu d’un pouvoir d’urgence que détiennent les forces policières et, de toute façon, les policiers l’utiliseraient probablement dans le but de protéger la collectivité.

L’article sur les lois d’exécution nous permettrait d’obtenir des mandats en vertu de l’article le plus large des lois, notamment en vertu du Code criminel et de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, ainsi qu’en vertu de la Loi sur les infractions provinciales et de soutenir les diverses collectivités en fonction de leurs besoins particuliers. Les lois d’exécution qui y sont énoncées permettent aux forces policières et aux forces de l’ordre d’obtenir les autorisations judiciaires les plus larges pour effectuer des fouilles.

La sénatrice Simons : C’est justement ce qui me préoccupe, parce que c’est bien beau de dire que nous ne voulons pas que des gens expédient des armes ou des drogues, mais si vous appuyez sur n’importe quelle loi au Canada, cela pourrait donner aux policiers la possibilité de fouiller des lettres ou colis qui sont beaucoup moins préoccupants, que ce soit un discours politique ou une enquête sur un meurtre. Il est intéressant de signaler que ces lois remontent à 1844, en Grande-Bretagne, où elles ont été consignées dans les registres parce que le gouvernement examinait des lettres échangées entre des militants politiques; c’est pourquoi nous avons des mesures de protection aussi rigoureuses pour le courrier.

Je me demande simplement si, dans cinq ou dix ans, un agent de la paix ne sera pas tenté d’utiliser ces pouvoirs à une fin non prévue par le rédacteur de l’amendement.

M. Rowe : Sénatrice, mon rôle au sein du service de police de Vancouver est celui d’officier responsable de notre section des crimes majeurs, qui comprend notre unité des homicides. Avec tout le respect que je vous dois, je maintiens que l’établissement de la preuve dans une affaire de meurtre est une tâche très

Now, once again, I believe that the introduction of judicial oversight into this process is what will prevent the abuse that you're concerned about because we, as police officers, will have to continuously go before the judiciary and present them with our grounds — what we're investigating and why we need to intercept this piece of mail. As we do when we search a phone, a bank account, a house or any other item that we're allowed to search, we have to be able to justify that search to the judiciary. We would be required to do that under this act.

Senator Simons: My second question is for Ms. Siemiatycki. It's funny that Cree and Slavic languages share a certain consonant jumble.

Ms. Siemiatycki: You can detect the Polish in my —

Senator Simons: Yes. The *R. v. Gorman* decision in Newfoundland laid out strongly the constitutional reasons why we don't look at or screen people's mail. I'm wondering if the amendment you're suggesting doesn't potentially create a situation where First Nations citizens living on-reserve might suddenly find themselves with fewer constitutional rights than people outside the reserve. I'm wondering, philosophically, if you believe that First Nations band councils should have the right to pass laws that could potentially be unconstitutional. At what point does their autonomy on their First Nation come into conflict with the Charter?

Ms. Siemiatycki: I'm being asked the easy questions today, I see.

Senator Simons: Did anyone tell you this is the easy committee?

Ms. Siemiatycki: I'm not sure I'm going to be able to answer the question you've just asked, in part because it could take hours to answer that question, and it would likely require constitutional experts and scholars who are far smarter than I am.

However, I'm going to try to start to answer it and certainly address the issue relating to the *Gorman* decision, which I think is important.

Senator, I heard the comments you made yesterday about the legacy of tampering with mail and of state surveillance; that's not lost on me and that's not lost on the council. Mushkegowuk

importante et urgente; il est important que les policiers fassent des recherches pour l'obtenir.

Je le répète, l'introduction de la surveillance judiciaire dans ce processus permettra d'empêcher les abus qui vous préoccupent parce que nous, en tant que policiers, nous devons continuellement aller présenter nos motifs devant les juges, c'est-à-dire leur expliquer sur quoi nous enquêtons et pourquoi nous devons intercepter un envoi postal. Comme nous le faisons lorsque nous fouillons un téléphone, un compte bancaire, une maison ou tout autre article que nous sommes autorisés à fouiller, nous devons être en mesure de justifier cette fouille auprès d'un juge. Nous serions tenus de le faire en vertu de cette loi.

La sénatrice Simons : Ma deuxième question est pour Mme Siemiatycki. C'est curieux de voir à quel point les langues crie et slaves sont truffées de consonnes.

Mme Siemiatycki : Vous pouvez détecter le polonais dans mon...

La sénatrice Simons : Oui. La décision rendue à Terre-Neuve dans l'affaire *R. c. Gorman* énonce clairement les raisons constitutionnelles pour lesquelles nous n'inspectons pas le courrier des gens. L'amendement que vous proposez ne risque-t-il pas de créer une situation où les citoyens des Premières Nations vivant dans une réserve pourraient soudainement se retrouver avec moins de droits constitutionnels que ceux qui vivent hors réserve? Sur le plan philosophique, croyez-vous que les conseils de bande des Premières Nations devraient avoir le droit d'adopter des lois susceptibles d'être potentiellement inconstitutionnelles? À quel moment leur autonomie à l'égard de leur Première Nation entre-t-elle en conflit avec la Charte?

Mme Siemiatycki : Je constate que j'ai droit aux questions faciles aujourd'hui.

La sénatrice Simons : Vous a-t-on dit que nous étions un comité facile?

Mme Siemiatycki : Je ne suis pas certaine de pouvoir répondre à la question que vous venez de poser, en partie parce que je pourrais passer des heures à y répondre et qu'il faudrait probablement demander l'avis d'experts constitutionnels et d'universitaires qui sont beaucoup plus brillants que moi en la matière.

Je vais quand même essayer de vous donner un début de réponse et parler bien entendu de l'arrêt *Gorman*, qui est important, à mon avis.

Sénatrice, j'ai entendu ce que vous avez dit hier au sujet de la pratique de manipulation du courrier et de surveillance par un État; je ne l'oublie pas, et le conseil non plus. Le Conseil

Council takes very seriously the privacy and civil rights of its members.

However, having said that, both the Constitution and the *R. v. Gorman* decision recognize that the right to privacy is considered in a contextual framework and is based on a balancing of different interests: the individual interest and the public interest. We believe that the amendment we're proposing strikes that balance. Again, first and most importantly, we are talking about screenings, not opening mail. In the *R. v. Gorman* decision, as you will remember, the inspector opened a package and then actually opened a package within the package. The depth and the scope of the inspection and search was far greater in that case. That's the first thing.

This is the second thing: In the *R. v. Gorman* case, the judge recognized that what was required for inspectors to be able to open packages was not judicial authorization. You don't need a warrant, actually, in that context based on all of the factors, if you consider them. What the judge said, and now what we see in the law, is that there needs to be a reasonable suspicion. Again, that reasonable suspicion is in relation to opening mail.

The amendment that we're proposing is restricted to very unintrusive screenings. As you heard yesterday from Ms. Gagnon from RaySecur, the technology can't read words or language. Unless things have changed, the canines can't read the letters either. We are talking about — we would argue — a very conservative striking of the balance between the individual rights of First Nation community members and the overall shared public interests that this amendment would be targeting.

In relation to the Constitution and the Charter, as you likely know, First Nations governments are subject to the Charter, so their decisions and laws are subject to the Charter in Canadian courts. But very importantly, section 35 of the Constitution recognizes that self-government for Indigenous peoples is part of the inherent rights of First Nations. What is more fundamental to a government than deciding what can come in and out of their territory?

Senator Simons: I don't love the optics of the Senate passing a bill that says, on the basis of race, we're screening some people's mail but not that of others. I understand what you're saying: This is coming from one group of chiefs.

The Chair: I'm going to have to let you reflect on that, Senator Simons.

Senator McCallum: Thank you for your presentations. Mr. Rowe, you spoke about a significant barrier: Cases that you brought were stayed and thrown out of court. Does this mean

Mushkegowuk prend très au sérieux la vie privée et les droits civils de ses membres.

Cela dit, la Constitution et l'arrêt *Gorman* reconnaissent que le droit à la vie privée s'inscrit dans un cadre contextuel et qu'il est fondé sur un équilibre entre différents intérêts, soit l'intérêt individuel et l'intérêt public. Nous croyons que l'amendement que nous proposons garantit cet équilibre. Nous parlons d'abord et avant tout, je le répète, d'inspection et non d'ouverture du courrier. Dans l'arrêt *Gorman*, vous vous en souvenez certainement, l'inspecteur avait ouvert un colis, puis il en a ouvert un deuxième qui se trouvait à l'intérieur du premier. La portée de l'inspection et de la fouille était beaucoup plus large dans ce cas. C'est un premier point.

Le deuxième point, c'est que dans l'arrêt *Gorman*, le juge a reconnu que les inspecteurs n'avaient pas besoin d'une autorisation judiciaire pour ouvrir les colis. Dans ce contexte et en tenant compte de tous les facteurs, il n'était pas nécessaire d'obtenir un mandat. Ce que le juge a dit, et ce que nous voyons maintenant dans la loi, c'est qu'il doit y avoir un soupçon raisonnable. Là encore, ce soupçon raisonnable concerne l'ouverture du courrier.

L'amendement que nous proposons se limite aux inspections très peu invasives. Comme Mme Gagnon, de RaySecur, vous l'a expliqué hier, la technologie ne permet pas de lire des mots ou des messages écrits. À moins que les choses aient changé, les chiens non plus ne sont pas capables de lire les lettres. Selon nous, c'est un moyen très conservateur de préserver l'équilibre entre les droits individuels des membres des communautés des Premières Nations et les intérêts publics communs que cet amendement vise.

En ce qui concerne la Constitution et la Charte, comme vous le savez probablement, les gouvernements des Premières Nations sont assujettis à la Charte, de sorte que leurs décisions et leurs lois le sont également dans les tribunaux canadiens. Mais ce qui est très important, c'est que l'article 35 de la Constitution reconnaît que l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones fait partie des droits inhérents des Premières Nations. Qu'est-ce qui est plus fondamental pour un gouvernement que de décider ce qui peut entrer et sortir de son territoire?

La sénatrice Simons : Je n'aime pas l'idée que le Sénat adopte un projet de loi qui dit que, en fonction de la race, nous contrôlons le courrier de certaines personnes, mais pas celui d'autres. Je comprends ce que vous dites, c'est l'idée d'un seul groupe de chefs.

Le président : Je vais devoir vous laisser y réfléchir, sénatrice Simons.

La sénatrice McCallum : Je vous remercie pour vos exposés. Monsieur Rowe, vous avez parlé d'un obstacle de taille : certaines de vos causes ont été suspendues et rejetées par les

that you were already searching? Why did this happen if you followed the law?

Mr. Rowe: Yes, ma'am. Thank you for the question. Under the current process, if there is a package within the mail that we believe contains some type of illegal material such as drugs or firearm parts, then the police are required to contact postal inspectors and advise them of the potential illegal material in the postal system. Then we rely on the postal inspectors to examine the packages that are in the course of post. Naturally, if it's in a letter envelope, we're unable to search that while it's in the course of post.

However, if it's a package, we rely on Canada Post inspectors to conduct the search. Unfortunately, the relationship between the Canada Post inspector and the police then faces great scrutiny by the courts when that case eventually reaches trial. We find that the courts are not supportive of the police using Canada Post inspectors to examine packages in the course of post. That's why we're losing predominantly drug investigations right now. That's why it's so important for the police to have the power to be able to obtain and execute judicially authorized warrants of their own on items that are in post.

Senator McCallum: Thank you. One of the senators had said that First Nations may find themselves with fewer constitutional rights. Well, we already do. Honestly, that is why people are in such a vulnerable state in the community, especially the ones who have been isolated — those four plus all the ones in Manitoba. When you look at that, how do you now protect the people who are in this situation because of legislation and because of how this country treated them, and where they're at now? How do we do that? They seem to need more protection.

It is a slippery slope. You want more protection, but you still want privacy.

I would like to return to the First Nation bylaw that would direct Canada Post. On the floor, I have a bill on enforcement and prosecution, and they're not allowed to prosecute if it's under a First Nation bylaw. When you say that would happen, who would supersede whom if the First Nations laws say, "We want this," but Canada Post says, "No"? How would that work out?

tribunaux. Est-ce que cela veut dire que vous faisiez déjà des fouilles? Pourquoi cela s'est-il produit si vous avez respecté la loi?

M. Rowe : Vous avez raison, madame. Je vous remercie de cette question. En vertu du processus actuel, si nous soupçonnons qu'un colis contient des matières illégales, comme des drogues ou des pièces d'armes à feu, les policiers sont tenus de passer par les inspecteurs des postes et de les informer de la présence possible de matières illégales dans le système postal. Ce sont ensuite les inspecteurs des postes qui inspectent les colis en cours de transmission postale. Si le contenu se trouve dans une enveloppe de lettre, nous ne pouvons évidemment pas l'inspecter pendant que la lettre est en cours de transmission postale.

S'il s'agit de colis, par contre, nous nous fions aux inspecteurs de Postes Canada pour effectuer la fouille. Malheureusement, quand l'affaire se retrouve devant les tribunaux, les juges examinent à la loupe la relation entre les inspecteurs de Postes Canada et les policiers. Nous constatons que les tribunaux désapprouvent que les policiers fassent appel à des inspecteurs de Postes Canada pour examiner les colis en cours de transmission postale. C'est la raison pour laquelle nous perdons la plupart des causes portant sur des enquêtes sur les drogues. C'est pourquoi il est si important que les forces policières détiennent le pouvoir d'obtenir et d'exécuter elles-mêmes des mandats émis par un juge pour des envois qui sont en cours de transmission postale.

La sénatrice McCallum : Merci. Une sénatrice a dit que les Premières Nations pourraient se retrouver avec moins de droits constitutionnels. Eh bien, c'est déjà le cas. En toute franchise, c'est la raison pour laquelle les gens de la communauté sont si vulnérables, surtout ceux qui ont été isolés — dans les quatre communautés en question et toutes celles du Manitoba. Dans ce contexte, comment protégez-vous maintenant les gens qui se trouvent dans cette situation à cause de la loi et de la façon dont notre pays les traite. Où en sont-ils maintenant? Comment pouvons-nous faire cela? Ils semblent avoir besoin de plus de protection.

C'est une pente glissante. Vous voulez plus de protection, mais vous voulez quand même que vos renseignements personnels soient protégés.

J'aimerais revenir au règlement administratif des Premières Nations qui régirait Postes Canada. J'ai devant moi un projet de loi sur l'application de la loi et les poursuites, mais on ne peut pas tenter des poursuites si la communauté est assujettie à un règlement administratif des Premières Nations. Lorsque vous dites que cela aurait lieu, qui l'emporterait si les lois des Premières Nations disaient « c'est ce que nous voulons », mais que Postes Canada disait « non »? Comment cela fonctionnerait-il?

Ms. Siemiatycki: Thank you for the question, senator. As it is written now, the proposed amendment would not force Canada Post to enter into an agreement with a First Nation. In terms of the steps, to make this as plain language as possible, this law would allow a First Nation — let's say Attawapiskat, for example — to pass a bylaw that says that Canada Post can conduct certain types of screenings on all mail that is bound for the Attawapiskat First Nation. From there, they would likely enter into dialogue with Canada Post about taking the steps to implement that.

I should say that in Mushkegowuk Council's situation, they work very closely with the local postal inspector. It's not that Canada Post locally is reticent to assist the First Nations in trying to stop this deadly influx of drugs; it's just that the way the legislation is right now does not allow them to go much further.

The reason that we have constructed the amendment this way — so that it's permissive and that it doesn't require Canada Post to undertake the screening — is both because we recognize that each situation is going to be different and is going to require a specific type of implementation plan, and also to reduce the burden on First Nations to enter into complicated agreements or to undertake extra work that they don't have the resources for. If, in certain circumstances, the bylaw can be passed and then Canada Post agrees to do this on an informal basis, that's great and that works. We want to be able to allow for all different circumstances that best suit the needs of the First Nations.

Senator McCallum: When you receive a letter or mail, how long do you have it in hand before you can deliver it if there is nothing there?

Mr. Rowe: Sorry, ma'am, do you mean on behalf of Canada Post, or how long do you have it after the police have seized it?

Senator McCallum: With everything. They mail it, and then how long does it take?

Mr. Rowe: I don't know, ma'am. I wouldn't be able to answer that.

Senator McCallum: I was just curious.

Senator Dalphond: It takes about 48 hours.

Senator McCallum: Okay. That's not bad then.

Senator Clement: Thank you to the witnesses for your work. I am supportive of this bill; I will say that first. I fully endorse the use of the word "antiquated" used by Ms. Huggins in her opening statement.

Mme Siemiatycki : Je vous remercie de la question, sénatrice. Dans sa forme actuelle, la modification proposée n'obligerait pas Postes Canada à conclure une entente avec une Première Nation. Pour ce qui est des étapes à suivre, pour simplifier les choses, cette loi permettrait à une Première Nation — la nation Attawapiskat, par exemple — d'adopter un règlement disant que Postes Canada peut effectuer certains types d'examen préalable sur tout le courrier à destination d'Attawapiskat. À partir de là, elle engagerait probablement un dialogue avec Postes Canada au sujet des mesures à prendre pour mettre cela en œuvre.

Je dois dire que le Conseil Mushkegowuk travaille en étroite collaboration avec l'inspecteur des postes local. Ce n'est pas que Postes Canada soit réticente à aider les Premières Nations à mettre fin à cet afflux mortel de drogues; c'est simplement que la loi actuelle ne lui permet pas d'aller beaucoup plus loin.

La raison pour laquelle nous avons rédigé l'amendement de cette façon — pour qu'il soit permissif et qu'il n'oblige pas Postes Canada à effectuer l'examen préalable —, c'est parce que nous reconnaissons que chaque situation sera différente et exigera un plan de mise en œuvre particulier. Il faudra aussi réduire le fardeau que les Premières Nations devront assumer pour conclure des ententes complexes ou entreprendre des travaux supplémentaires pour lesquels elles n'ont pas les ressources nécessaires. Si, dans certaines circonstances, le règlement peut être adopté et que Postes Canada accepte de faire cela de façon informelle, c'est très bien et cela peut fonctionner. Nous voulons pouvoir tenir compte de toutes les circonstances qui répondent le mieux aux besoins des Premières Nations.

La sénatrice McCallum : Quand vous recevez une lettre ou du courrier, combien de temps le gardez-vous en main avant de pouvoir le livrer s'il ne contient rien?

M. Rowe : Excusez-moi, madame, voulez-vous dire pour le compte de Postes Canada, ou pendant combien de temps après que la police l'a saisi?

La sénatrice McCallum : Au total. Une fois le courrier mis à la poste, combien de temps cela prend-il?

M. Rowe : Je ne sais pas, madame. Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question.

La sénatrice McCallum : C'était par simple curiosité.

Le sénateur Dalphond : Cela prend environ 48 heures.

La sénatrice McCallum : D'accord. Ce n'est pas si mal, alors.

La sénatrice Clement : Je remercie les témoins de leur travail. Je suis en faveur de ce projet de loi; c'est la première chose que je dirai. Je suis tout à fait d'accord avec le mot « désuète » que Mme Huggins a utilisé dans sa déclaration préliminaire.

I think the amendment sounds good in terms of giving control to First Nations communities. I understand Senator Prosper's concerns around operationalizing that. I found that to be a good direction.

I want to, though, speak to you, Mr. Rowe, about your use of the words "objective standard." I want to come back to the question asked by Senator Prosper because I want to push back.

We're supportive of the bill. We understand why. There are compelling reasons. But when certain communities — racialized communities — hear that there will be more policing and that the police will have more power, there are concerns because our system has systemic racism baked into it. So when I hear "objective standard," I wonder what that means. Some of us wonder what that means.

Could any of you talk about whether you have turned your minds to this? Again, I'm supportive of this bill, but what are we doing to address that particular issue about over-policing, systemic racism and how this will impact people? Names sound different and will indicate belonging to certain groups. Let's talk about that.

Also, before I turn it over, I wonder why we don't have any civil liberties lawyers or academics as witnesses on this just to give us that pushback that we might need around those specific issues.

Ms. Huggins: Thank you for the question. I will start, and Mr. Rowe can weigh in as well.

With any piece of legislation that is being considered, reviewed or discussed today, we have to think about the impact on all people — all groups — especially ones where it's about police powers.

I think that with this piece of legislation, the powers already exist. It is simply about saying that this is another aspect where police do require that information. And how do we do it in a way that includes the judiciary?

We count on the judiciary to ensure that police are not stretching the limits of their powers. This is another way to do that: By including that if they need something or part of their investigation involves the post, there is oversight considering all of those elements that you raised, which are very important to consider before they get the authorization to gain access to that piece of information in the post.

Je pense que l'amendement semble bon pour ce qui est de donner le contrôle aux communautés des Premières Nations. Je comprends les préoccupations du sénateur Prosper au sujet de la mise en œuvre de cette mesure. Cela m'a semblé pertinent.

J'aimerais toutefois vous parler, monsieur Rowe, de l'utilisation que vous faites de l'expression « norme objective ». Je veux revenir à la question que le sénateur Prosper a posée, car j'ai des choses à dire à ce sujet.

Nous appuyons le projet de loi. Nous comprenons son objectif. Il y a des raisons impérieuses d'agir. Mais lorsque certaines communautés — les communautés racisées — entendent dire qu'il y aura plus de services de police et que la police aura plus de pouvoir, cela les inquiète parce que notre système a incorporé un racisme systémique. Donc, quand j'entends parler d'une « norme objective », je me demande ce que cela signifie. Certains d'entre nous se demandent ce que cela signifie.

L'un d'entre vous pourrait-il nous dire si vous avez réfléchi à cette question? Encore une fois, j'appuie ce projet de loi, mais que faisons-nous pour régler le problème de la surveillance policière excessive, du racisme systémique et de ses répercussions sur les gens? Les noms semblent différents et indiquent l'appartenance à certains groupes. Parlons-en.

De plus, avant de céder la parole à quelqu'un d'autre, je me demande pourquoi il n'y a pas d'avocats ou d'universitaires spécialisés dans les libertés civiles qui viennent témoigner à ce sujet, simplement pour alimenter la réflexion qui pourrait être nécessaire à l'égard de ces questions.

Mme Huggins : Je vous remercie de la question. Je vais commencer, et M. Rowe pourra intervenir également.

Chaque fois qu'une mesure législative fait l'objet d'un examen ou d'une étude, comme celle d'aujourd'hui, nous devons penser à ses répercussions sur tous les gens — sur tous les groupes — surtout lorsque cela touche les pouvoirs de la police.

Je pense qu'en ce qui concerne ce projet de loi, ces pouvoirs existent déjà. Il s'agit simplement de dire que c'est une autre situation dans laquelle la police a besoin de ces renseignements. Et comment pouvons-nous le faire de manière à inclure les juges?

Nous comptons sur les juges pour faire en sorte que la police n'outrepasse pas les limites de ses pouvoirs. C'est une autre façon de le faire. En prévoyant que, si la police a besoin de quelque chose ou qu'une partie de son enquête concerne le service postal, il y a un contrôle qui prend en compte tous les éléments que vous avez soulevés et qu'il est très important de considérer avant d'obtenir l'autorisation d'avoir accès à l'élément d'information en cours de transmission.

Mr. Rowe: Thank you very much for the question, ma'am. I appreciate the hard questions. They're certainly necessary for us to understand this.

I would agree with my colleague Ms. Huggins that for the process of going to obtain that warrant, to obtain that judicial authorization or to search the mail — having done that many times myself where I had to stand before a justice or a judge to articulate my grounds, my reasons, for wanting to get that warrant — it takes substantially more than a name. It takes substantially more than a fleeting piece of information. You have to provide fairly substantial grounds in order to search an envelope, a piece of mail or a package and to be able to take that out of our postal system.

There is an additional layer of scrutiny after the fact when that goes to court. Should that case go to court, then both the judiciously authorized warrant that was used to search that piece of mail and the manner in which that search was conducted will be heavily scrutinized by our courts as well to ensure that it is fair, just and consistent with the expectations of Canadians across Canada.

I hope that by introducing that judicial oversight into this process, we're introducing a level of fairness that doesn't exist there right now.

Ms. Siemiatycki: In the context of the amendment that we're proposing, I think that it's important to keep in mind that First Nations are distinct entities with distinct rights recognized under the Constitution, and under the Indian Act, for example — which is one of a few ways that First Nations governments are able to pass laws — they have the right to pass bylaws on a variety of issues in their communities, including law and order and health and public safety.

I think that taking a lens of equality to First Nation and non-First Nation communities is very important, but it's also important to do so in the context of understanding that First Nations governments have the right to determine how they will govern their communities in line with the Constitution.

Senator Clement: I understand the distinction for Indigenous communities, and that's fair. I'm just pushing back because when you say the system is fair, some of us don't think it is already. Even though we have judicial oversight, some communities don't feel that we're really addressing that the system has systemic issues baked in, but it's distinct from Indigenous questions, absolutely. I just want to make that point. Thank you.

Senator Batters: I just wanted to respond to Senator Clement's question about why no civil liberties lawyers are on the witness list. Sitting on the steering committee as the deputy

M. Rowe : Merci beaucoup de la question, madame. J'apprécie les questions difficiles. Elles sont certainement nécessaires pour comprendre ce dont il s'agit.

Je suis d'accord avec ma collègue, Mme Huggins, pour dire que pour obtenir le mandat, obtenir l'autorisation judiciaire ou fouiller le courrier — j'ai moi-même eu à me présenter devant un juge pour exposer mes motifs, les raisons pour lesquelles je voulais obtenir un mandat — il faut beaucoup plus qu'un nom. Il faut beaucoup plus qu'un simple renseignement. Il faut fournir des motifs assez importants pour pouvoir fouiller une enveloppe, un article de courrier ou un colis et l'extraire de notre système postal.

Il y a un autre niveau d'examen après coup, lorsque l'affaire est portée devant les tribunaux. Si elle se retrouve devant les tribunaux, le mandat judicieusement autorisé qui a été utilisé pour fouiller l'envoi postal et la façon dont la perquisition a été effectuée seront scrutés à la loupe par nos tribunaux pour s'assurer que c'était juste, équitable et conforme aux attentes des Canadiens de partout au pays.

J'espère qu'en introduisant ce contrôle judiciaire dans le processus, nous instaurons un niveau d'équité qui n'existe pas à l'heure actuelle.

Mme Siemiatycki : Dans le contexte de l'amendement que nous proposons, je pense qu'il est important de garder à l'esprit que les Premières Nations sont des entités distinctes ayant des droits distincts reconnus par la Constitution, et par la Loi sur les Indiens, par exemple, qui est l'un des rares moyens dont les gouvernements des Premières Nations disposent pour adopter des lois. Ils ont le droit d'adopter des règlements régissant diverses questions dans leurs communautés, notamment en ce qui concerne la loi et l'ordre, la santé et la sécurité publique.

Je pense qu'il est très important de tenir compte de l'égalité entre les Premières Nations et les collectivités non autochtones, mais il est également important de le faire en sachant que les gouvernements des Premières Nations ont le droit de déterminer comment ils gouvernent leurs communautés conformément à la Constitution.

La sénatrice Clement : Je comprends la distinction pour les communautés autochtones, et c'est juste. J'hésite, parce que lorsque vous dites que le système est équitable, certains d'entre nous ne pensent pas qu'il le soit déjà. Même si nous avons un contrôle judiciaire, certaines communautés n'ont pas l'impression que nous nous attaquons vraiment aux problèmes systémiques inhérents au système, mais il s'agit d'une question distincte des questions autochtones, absolument. Je tenais à le souligner. Merci.

La sénatrice Batters : Je voudrais simplement répondre à la question de la sénatrice Clement sur la raison pour laquelle aucun avocat des libertés civiles ne figure sur la liste des

chair, I know that we invited both the Canadian Bar Association, which declined, and also a prominent criminal defence lawyer. I had that same question, and I always want to ensure that there's that balance. That person, unfortunately, declined as well. We have been having trouble getting witnesses from that point of view, but, yes, we did try.

The Chair: A point I don't need now to communicate. Thank you, Senator Batters.

Senator Simons: Ms. Siemiatycki, in your communities, I assume it's not house-to-house delivery. When the mail arrives, is there a period at which it is searchable before it goes to people's boxes? How does it work?

Ms. Siemiatycki: Senator, I'd like to take that question back if that's okay, because I don't want to misspeak and misrepresent anything to the committee. It's a good question, and it would be helpful for me to be able to canvass the communities.

Senator Simons: That's a technical question that I wanted to understand. Thank you.

Senator Dalphond: Is there a postal station in each reserve?

Ms. Siemiatycki: No.

Senator Dalphond: Is it still in the mail when it's in the postal station if it's on the reserve? It's still in the mail, so it cannot be seized until it is delivered to an address or somebody comes and picks it up. I was wondering if there are postal stations.

Ms. Siemiatycki: Again, I need to take it back, because I don't want to make a statement for all seven of the communities that might not be correct. We have four remote communities that are fly-in. Regarding the way that the mail is delivered to those four communities — compared to the three communities that, while still rural, might be an hour or two hours from a local town — the situation of mail on the ground and how it's operationalized will be different. I would be very happy to take that back, and we can provide further information about that to the committee.

The Chair: Thank you to our witnesses for the time and the responses to the questions that we have posed which advanced our understanding of the bill. I want to thank you for the time you've taken to come here and appear before us.

témoins. En tant que vice-présidente du comité directeur, je sais que nous avons invité l'Association du Barreau canadien, qui a décliné l'invitation, ainsi qu'un éminent avocat criminaliste. J'avais la même question, et je tiens toujours à ce qu'il y ait un équilibre. Malheureusement, cette personne a également décliné notre invitation. Nous avons eu de la difficulté à obtenir des témoins ayant ces points de vue, mais oui, nous avons essayé.

Le président : C'est une chose que je n'ai plus besoin de mentionner maintenant. Merci, sénatrice Batters.

La sénatrice Simons : Madame Siemiatycki, dans vos communautés, je suppose qu'il n'y a pas la livraison à domicile. Lorsque le courrier arrive, y a-t-il une période pendant laquelle on peut le fouiller avant qu'il ne se rende dans les boîtes aux lettres des gens? Comment cela fonctionne-t-il?

Mme Siemiatycki : Sénatrice, j'aimerais répondre ultérieurement à cette question, si vous le permettez, car je ne voudrais pas me tromper et déformer les faits devant le comité. C'est une bonne question, et il serait utile que je puisse vérifier ce qu'il en est dans les communautés.

La sénatrice Simons : C'est une question technique que je voulais comprendre. Merci.

Le sénateur Dalphond : Y a-t-il une succursale postale dans chaque réserve?

Mme Siemiatycki : Non.

Le sénateur Dalphond : Le courrier est-il toujours en cours de transmission lorsqu'il se trouve dans la succursale postale si elle est dans la réserve? Il est toujours en cours de transmission et ne peut donc pas être saisi tant qu'il n'a pas été livré à une adresse ou tant que quelqu'un n'est pas venu le chercher. Je me demandais s'il y avait des succursales postales.

Mme Siemiatycki : Encore une fois, je vais devoir vérifier, parce que je ne voudrais pas donner une réponse qui ne serait pas exacte pour les sept communautés. Nous avons quatre communautés éloignées qui sont accessibles par avion. En ce qui concerne la façon dont le courrier leur est livré comparativement aux trois communautés qui, bien qu'elles soient rurales, peuvent se trouver à une ou deux heures d'une ville de la région, la situation du courrier sur le terrain et la façon dont il est traité seront différentes. Je me ferai un plaisir de m'informer à ce sujet, et nous pourrons fournir de plus amples renseignements au comité.

Le président : Je remercie nos témoins de leur temps et des réponses qu'ils nous ont données aux questions que nous avons posées, et qui nous ont permis de mieux comprendre le projet de loi. Je tiens à vous remercier d'avoir pris le temps de venir témoigner devant nous.

Colleagues, for our second panel, we are pleased to welcome Chief Michael Yellowback from Manto Sipi Cree Nation. Also at the table joining us is Chief Betsy Kennedy of the Assembly of Manitoba Chiefs.

As well, joining us by video conference, from TITAN Detection, we welcome Ghenadie Odobescu, President; and Pierre Jacques, Vice-President, Special Projects. Unfortunately, due to technical dilemmas, we will not hear from Mr. Odobescu, but my understanding is that Mr. Jacques will deliver the main presentation.

We now invite each of you, Chief Yellowback and Mr. Jacques, to speak to us for roughly five minutes each, and that will be followed by questions and discussion with senators.

The floor is yours, Chief Yellowback.

Michael Yellowback, Chief, Assembly of Manitoba Chiefs:
[Editor's Note: Chief Michael Yellowback spoke in an Indigenous language.]

I welcome the opportunity from the Senate to make a statement representing the Assembly of Manitoba Chiefs. I am Chief Michael Yellowback from the Manto Sipi Cree Nation. I wish to thank the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs for the opportunity to speak to you today on Bill S-256.

I am appearing before you today on behalf of the Assembly of Manitoba Chiefs, or AMC. The AMC is the political and technical coordinating organization for all 63 First Nations in Manitoba. As a member of the AMC Chiefs Committee on Justice and in acknowledgement of the recent loss of Grand Chief Cathy Merrick, I will be providing AMC's submissions to you today.

Drug and alcohol smuggling have been an ongoing and devastating issue for many First Nations in Manitoba. Manto Sipi Cree Nation is in a remote region of northern Manitoba where access is limited to winter road and air travel.

As Chief of Manto Sipi Cree Nation, I have seen the effects of drugs and alcohol on the lives of Manto Sipi Cree Nation citizens and the resulting destructive social issues such as the neglect of children, the abuse of elders and the loss of life.

Drug and alcohol smuggling were discussed at length by the AMC chiefs in October 2022 at the AMC annual general assembly. At this time, the chiefs-in-assembly discussed the issue of illegal items, including drugs, being sent to First Nations by mail, particularly to those in northern and isolated First Nations in Manitoba.

Chers collègues, pour notre deuxième groupe de témoins, nous avons le plaisir d'accueillir le chef Michael Yellowback, de la nation crie Manto Sipi. Nous accueillons également la cheffe Betsy Kennedy de l'Assemblée des chefs du Manitoba.

Nous accueillons aussi, par vidéoconférence, Ghenadie Odobescu, président de TITAN Sécurité, et Pierre Jacques, vice-président, Projets spéciaux. Malheureusement, en raison de difficultés techniques, nous n'entendrons pas M. Odobescu, mais je crois comprendre que c'est M. Jacques qui fera l'exposé principal.

Nous invitons maintenant le chef Yellowback et M. Jacques à prendre la parole pendant environ cinq minutes chacun, après quoi nous passerons aux questions et aux discussions avec les sénateurs.

Vous avez la parole, chef Yellowback.

Michael Yellowback, chef, Assemblée des chefs du Manitoba : [Note de la rédaction : Le chef Michael Yellowback s'exprime dans une langue autochtone.]

Je suis heureux que le Sénat me donne l'occasion de faire une déclaration au nom de l'Assemblée des chefs du Manitoba. Je suis le chef Michael Yellowback de la nation crie Manto Sipi. Je tiens à remercier le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles de me donner l'occasion de vous parler aujourd'hui du projet de loi S-256.

Je comparais devant vous aujourd'hui au nom de l'Assemblée des chefs du Manitoba ou AMC. L'ACM est l'organisme de coordination politique et technique des 63 Premières Nations du Manitoba. En tant que membre du Comité des chefs sur la justice de l'ACM, et en reconnaissance de la perte récente de la grande cheffe Cathy Merrick, je vous présenterai aujourd'hui les observations de l'ACM.

La contrebande de drogues et d'alcool est un problème persistant et dévastateur pour de nombreuses Premières Nations du Manitoba. La nation crie Manto Sipi se trouve dans une région éloignée du Nord du Manitoba uniquement accessible par les routes d'hiver et le transport aérien.

En tant que chef de la nation crie Manto Sipi, j'ai vu les effets de la drogue et de l'alcool sur la vie des citoyens de la nation crie Manto Sipi et les problèmes sociaux destructeurs qui en découlent, comme la négligence des enfants, la maltraitance des aînés et les pertes de vie.

Les chefs de l'ACM ont eu une discussion approfondie sur la contrebande de drogues et d'alcool en octobre 2022 lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACM. À ce moment-là, les chefs réunis en assemblée ont discuté de la question des articles illégaux, y compris les drogues, envoyés aux Premières Nations par la poste, en particulier aux membres des Premières Nations du Nord et isolées du Manitoba.

As part of this discussion, the chiefs-in-assembly noted that legislation authorizes Canada Post to open mail in certain situations. However, this authorization does not extend to letters. By excluding letters, this allows for the transport of items such as fentanyl. As you are likely aware, fentanyl is a powerful synthetic opioid which is substantially stronger than other opioids. Even a few grains of fentanyl could result in overdose or death.

The chiefs-in-assembly very strongly oppose any legislative loopholes whereby drugs can be transmitted to First Nations. As a result, AMC Resolution OCT-22.04 — seizure of contraband in First Nations — was passed calling for amendments to the existing legislation to stop contraband from entering First Nations.

At Manto Sipi Cree Nation, chief and council have been advocating for all available remedies to prohibit drug and alcohol smuggling. We have enacted a new bylaw under the Indian Act, and we are currently engaged in a pilot project whereby our trained First Nation safety officers are able to search bags and cargo at the Gods River Airport in Manto Sipi. When these searches started just two days ago, it resulted in large quantities of cocaine and crack cocaine being confiscated from one of the passengers who got off the scheduled airline flight.

Even with these measures, as long as the Canada Post Corporation Act excludes letters, drug trafficking through the mail will continue. This is having a profound impact. Drug traffickers use the mail system to transport drugs into our community. We're helpless in this area because we're not allowed to search Canada Post. Even when an individual comes out with their mail, we still cannot search. Whether it's on-reserve or Canada Post, we are still limited. With this legislation, we're hoping that it can be supported through this legislative process.

Our main priority here is saving the lives of our community members. Back in March of 2023, we lost an 18-year-old girl, who left behind a one-year-old child, because of the smuggling of alcohol into our community.

It has devastating impacts in our Indigenous communities, not just Manto Sipi. That is why we have been a strong advocate of making these legislative changes for our community in order to have a healthy community, where we can live as our people lived a long time ago — strong and sustaining people. It's the remnants of the Indian residential school system that had an impact on our communities. Through this legislative process, we want to change part of Canada Post so that we can make a better

Dans le cadre de cette discussion, les chefs en assemblée ont fait remarquer que la loi autorise Postes Canada à ouvrir le courrier dans certaines situations. Toutefois, cette autorisation ne s'applique pas aux lettres. En excluant les lettres, on permet le transport d'articles comme le fentanyl. Comme vous le savez probablement, le fentanyl est un opioïde synthétique qui est beaucoup plus puissant que les autres opioïdes. Même quelques grains de fentanyl peuvent entraîner une surdose ou la mort.

Les chefs en assemblée s'opposent fermement à toute échappatoire législative permettant la transmission de drogues aux Premières nations. Par conséquent, l'ACM a adopté la résolution OCT-22.04, qui porte sur la saisie des produits de contrebande dans les communautés des Premières Nations, demandant que des modifications soient apportées à la législation existante pour empêcher la contrebande d'entrer dans les communautés des Premières Nations.

À la nation crie Manto Sipi, le chef et le conseil préconisent tous les recours disponibles pour interdire la contrebande de drogues et d'alcool. Nous avons adopté un nouveau règlement administratif en vertu de la Loi sur les Indiens, et nous participons actuellement à un projet pilote dans le cadre duquel nos agents de sécurité des Premières Nations qualifiés peuvent fouiller les sacs et le fret à l'aéroport de Gods River, à Manto Sipi. Lorsque ces fouilles ont commencé il y a à peine deux jours, de grandes quantités de cocaïne et de crack ont été confisquées à l'un des passagers qui débarquaient du vol régulier de la compagnie aérienne.

Même avec ces mesures, tant que la Loi sur la Société canadienne des postes exclut les lettres, le trafic de drogue par la poste se poursuivra. Cela a des répercussions profondes. Les trafiquants de drogue utilisent le système postal pour acheminer des drogues dans notre communauté. Nous sommes impuissants dans ce domaine parce que nous n'avons pas le droit de perquisitionner Postes Canada. Même lorsqu'une personne sort avec son courrier, nous ne pouvons toujours pas faire de fouille. Que ce soit dans les réserves ou à Postes Canada, nous sommes encore limités. Nous espérons que ce projet de loi pourra être appuyé dans le cadre de ce processus législatif.

Notre principale priorité est de sauver la vie des membres de notre communauté. En mars 2023, nous avons perdu une jeune fille de 18 ans, qui a laissé derrière elle un enfant d'un an, à cause de la contrebande d'alcool dans notre communauté.

Cela a des effets dévastateurs sur nos communautés autochtones, pas seulement à Manto Sipi. C'est la raison pour laquelle nous sommes de fervents défenseurs de ces changements législatifs pour notre communauté afin qu'elle se porte bien et que nous puissions y vivre comme notre peuple vivait il y a longtemps — comme un peuple fort et solide. Ce sont les vestiges du système des pensionnats indiens qui ont eu un impact sur nos communautés. Dans le cadre de ce processus législatif,

environment for the communities involved. I'll end it there for now.

The Chair: Thank you very much, chief. I call on Mr. Jacques to speak next.

[Translation]

Pierre Jacques, Vice President, Special Projects, TITAN Detection: Thank you. I'm sorry I can't be with you today. I have COVID, otherwise I would have been happy to be there.

Mr. Chair, members of the committee, thank you for the opportunity to share our thoughts and analyses, which are based on more than 35 years of work, research and operations, both as police dog-handlers, dog-handler instructors or emergency measures officers, as well as work for private service and protective services.

From the outset, I would like to confirm that we have read Bill S-256 and agree with what is proposed in it.

We would now respectfully like to make additional proposals on an aspect that seems to have been forgotten and that is unavoidable and indispensable to the success of the project: drug detection.

As you know, Canada, like most western countries, is grappling with an invasion of synthetic drugs, including fentanyl in particular. Unfortunately, Canada has earned a poor international reputation in this area, as was recently confirmed to me in my discussions with an express delivery provider who exports to Australia. Fentanyl and other synthetic drugs are wreaking havoc in our communities, and particularly in indigenous communities. I know Mr. Larose, Nunavik's director of police, is well aware of the situation, as I have discussed it with him.

What we feel is missing from the bill involves specific actions that would allow Canada Post to prevent the distribution of these narcotics by intercepting certain packages in transit through communities. Intercepting packages before they reach their destination is crucial. We can decide to attack the problem upstream and downstream to be more successful, or we can do both.

When it comes to police prevention and repression, the human resources within our police forces quickly come up short. Budgetary reasons are partly to blame. We need to find a solution to support and reduce the costs associated with team training. In 2021, Canada Post had already considered setting up a detection unit using RCMP dogs. However, the lack of staff put a stop to this project. We were also contacted privately — I

nous voulons changer une partie de Postes Canada afin de créer un meilleur environnement pour les communautés concernées. Je vais m'arrêter là pour l'instant.

Le président : Merci beaucoup, chef. Je donne maintenant la parole à M. Jacques.

[Français]

Pierre Jacques, vice-président, Projets spéciaux, TITAN Sécurité : Merci. Je suis désolé de ne pouvoir être présent avec vous aujourd'hui. Je souffre de la COVID, sinon j'aurais été heureux d'être là.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie de m'offrir l'occasion de partager nos réflexions et nos analyses, qui se basent sur plus de 35 années de travail, de recherche et d'opérations, tant comme policier maître-chien, instructeur maître-chien ou officier en mesure d'urgence ainsi que pour le service privé et les services de protection.

D'entrée de jeu, j'aimerais confirmer que nous avons lu le projet de loi S-256 et nous sommes d'accord avec ce qui y est proposé.

Nous aimerions maintenant respectueusement faire des propositions additionnelles sur un aspect qui semble avoir été oublié et qui est incontournable et indispensable au succès du projet : la détection des stupéfiants.

Vous n'êtes pas sans savoir que le Canada, comme la plupart des pays occidentaux, est aux prises avec une invasion de drogues synthétiques, dont le fentanyl en particulier. Le Canada s'est malheureusement fait une mauvaise réputation internationale dans ce domaine, ce qui m'a été confirmé récemment lors de mes échanges avec un expressiste qui exporte en Australie. Le fentanyl et les autres drogues de synthèse font des ravages dans nos communautés, et particulièrement dans les communautés autochtones. M. Larose, directeur de police du Nunavik, est bien au fait de la situation, pour en avoir déjà discuté avec lui.

Ce qui nous semble manquer dans le projet de loi touche des actions précises qui permettraient à Postes Canada de prévenir la distribution de ces stupéfiants en interceptant certains paquets lors du transit dans les communautés. Pourtant, l'interception de colis avant qu'ils n'arrivent à destination est des plus cruciales. Nous pouvons décider d'attaquer le problème en amont et en aval pour avoir plus de succès, ou bien faire les deux à la fois.

Lorsqu'on parle de prévention et de répression policière, les ressources humaines au sein de nos corps policiers viennent rapidement à manquer. Les raisons budgétaires sont en partie responsables. Il faut trouver une solution pour soutenir et réduire les coûts liés à la formation des équipes. En 2021, Postes Canada a déjà envisagé de constituer une unité de détection à l'aide de chiens de la GRC. Toutefois, le manque d'effectifs a mis un stop

wasn't with the company at the time, but the company was contacted.

In short, it is imperative for our communities and Canada as a whole to engage the private sector, which already has these capabilities in a program that currently exists for cargo and air freight explosives detection searches. This is Transport Canada's EDDHT program. What's more, the private sector is already securing stadiums or sports arenas or major events organized by promoters or companies, by employing sniffer dogs that assist local authorities.

The statistics speak for themselves. A single sniffer dog can inspect several parcels or mail items in a matter of seconds, with an excellent success rate. This is far more than can be achieved by visual inspections or searches with X-ray machines, which are costly and require constant maintenance and repairs, as is well known.

To ensure that such a service is established, we believe that the law must include the authority and function for a federal entity. This could be Canada Post or Health Canada, which already issues narcotics kits for training purposes, notably for the Border Services Agency and police organizations in Canada. You could thus allow this authority to legislate and set up a private team certification program, as Transport Canada already does for explosives detection.

In addition to ensuring better detection of illegal drug trafficking, several important social benefits would enhance the project. In fact, the implementation of such a service will create permanent jobs in the security industry and in indigenous communities, which will be able to retain the knowledge and expertise that will result, contribute substantially to the fight against drug trafficking, and improve Canada's reputation in the fight against international and domestic traffickers. In short, we can even talk about countries — I'm sure you understand all that. It would be a win-win project, ultimately saving the lives of young Canadians and protecting and improving the quality of life of Canadian citizens.

Thank you again for the opportunity to share our experience and expertise with you. I look forward to continuing the discussion in your question period. Thank you.

[English]

Senator Batters: Thank you very much. First of all, to the chiefs from the Assembly of Manitoba Chiefs, I want to express

à ce projet. Nous avons aussi été contactés dans le cadre privé — je n'étais pas dans la compagnie à cette époque, mais la compagnie avait été contactée.

Bref, il est impératif pour nos communautés et le Canada tout entier d'engager la participation du secteur privé, qui possède déjà ces capacités dans un programme qui existe actuellement pour les fouilles de cargo et de fret aérien en détection d'explosifs. Il s'agit du programme EMCEDE de Transports Canada. De plus, le secteur privé fait déjà la sécurisation de stades ou d'enceintes sportives ou de grands événements sous l'égide de promoteurs ou compagnies en employant des chiens renifleurs qui assistent les autorités locales.

Les statistiques parlent d'elles-mêmes. Un chien renifleur peut, à lui seul, inspecter plusieurs colis ou envois postaux en quelques secondes avec un excellent taux de réussite. C'est beaucoup plus que ce que peuvent faire des inspections visuelles ou des fouilles avec des appareils de radiographie, qui sont coûteuses et qui nécessitent un entretien constant et des réparations — on ne se le cachera pas.

Pour nous assurer qu'un tel service est instauré, nous croyons qu'il est nécessaire d'inscrire dans la loi l'autorité et la fonction pour une entité fédérale. Il peut s'agir de Postes Canada ou de Santé Canada, qui émet déjà les troussees de stupéfiants à des fins d'entraînement, notamment pour l'Agence des services frontaliers et les organisations policières au Canada. On pourrait ainsi permettre à cette autorité de légiférer et de mettre en place un programme privé de certification des équipes, comme le fait déjà Transports Canada pour la détection d'explosifs.

En plus d'assurer une meilleure détection du trafic de drogues illégales, plusieurs avantages sociaux importants viendraient bonifier le projet. En effet, la mise en place d'un tel service permettra de créer des emplois permanents dans l'industrie de la sécurité et dans les communautés autochtones, qui seront à même de conserver le savoir et l'expertise qui en découleront, contribuera substantiellement à la lutte contre le trafic de drogues et permettra de redorer la réputation du Canada en matière de lutte contre les trafiquants internationaux et nationaux. Bref, on peut même parler de pays, je suis persuadé que vous comprenez tout cela. Ce serait un projet gagnant pour tout le monde, qui sauverait ultimement la vie de jeunes Canadiens et qui protégerait et améliorerait la qualité de vie des citoyens canadiens.

Merci encore une fois de nous avoir donné la possibilité de partager avec vous le fruit de notre expérience et de notre expertise. J'ai bien hâte de continuer la discussion avec vos questions. Merci.

[Traduction]

La sénatrice Batters : Merci beaucoup. Tout d'abord, je tiens à exprimer mes condoléances aux chefs de l'Assemblée des

my condolences for the loss of your grand chief so recently — what a large hole that must leave you with personally and within your organization. Thank you very much for coming here today and explaining your concerns about this very important issue and how it relates to your community.

During the preparation of amendments to the Canada Post Corporation Act as part of Bill C-47 — when this was part of the budget implementation act by the government — I wonder if the government consulted with the Assembly of Manitoba Chiefs at that point. If so, were they aware of the amendments that you wanted, such as removing the words “other than a letter” and the removal of section 40(3)? If so, what was their reaction to those recommendations?

Betsy Kennedy, Chief, Assembly of Manitoba Chiefs: Good afternoon. I am the spokesperson for the Assembly of Manitoba Chiefs.

With regard to Canada Post for Bill C-47, we were not informed of any changes, but we had broader issues brought forward a number of times because of our concerns in our communities with drugs coming in. The individuals selling drugs are creating havoc, and we would like to ensure that any parcels coming in through Canada Post be checked, since these parcels are now being distributed within the community.

In other communities, there are also concerns since these are illicit drugs and are very dangerous. If we don't do anything, we'll have loss of our youth because in Canada there are concerns with loss.

I had been walking with families who have lost their young ones. They had not experimented before, and that was their first time using drugs. That is our concern. We would like to see these changes in the Canada Post Corporation Act and to have sniffer dogs for these packages. I understand that the canines are very good at what they do, and even if you have some kind of residue after being checked, another dog and another handler will go to that same person again. They are efficient in what they can do to help us. Thank you.

Senator Batters: I appreciate that. Was there anyone in government whom you relayed those concerns to? Please let me know about that. Also, do you think it's crucial, given the concerns that you've raised, to allow for the inspection of letters by inspectors? Do you think that could concretely improve the safety of First Nations, particularly those in remote areas?

chefs du Manitoba pour la perte récente de leur grande cheffe. Cela doit vous laisser un grand vide sur le plan personnel et pour votre organisation. Merci beaucoup d'être venus ici aujourd'hui et d'avoir expliqué vos préoccupations au sujet de cette question très importante et de son lien avec votre communauté.

Pendant la préparation des modifications à la Loi sur la Société canadienne des postes dans le cadre du projet de loi C-47 — alors que cela faisait partie de la loi d'exécution du budget du gouvernement —, je me demande si le gouvernement a consulté l'Assemblée des chefs du Manitoba à ce moment-là. S'il l'a fait, était-il au courant des amendements que vous souhaitiez, comme le retrait des mots « à l'exclusion des lettres » et le retrait du paragraphe 40(3)? Si oui, comment a-t-il réagi à ces recommandations?

Betsy Kennedy, cheffe, Assemblée des chefs du Manitoba : Bonjour. Je suis la porte-parole de l'Assemblée des chefs du Manitoba.

En ce qui concerne Postes Canada et le projet de loi C-47, nous n'avons été informés d'aucun changement, mais des problèmes plus vastes ont été soulevés à plusieurs reprises en raison des préoccupations que nous avons dans nos communautés au sujet des drogues qui entrent au pays. Les vendeurs de drogue font des ravages, et nous voulons nous assurer que les colis qui passent par Postes Canada sont vérifiés, puisque ces colis sont maintenant distribués dans la communauté.

Dans d'autres communautés, il y a aussi des inquiétudes parce que ce sont des drogues illicites et très dangereuses. Si nous ne faisons rien, nous perdrons nos jeunes parce que c'est un sujet d'inquiétude au Canada.

J'avais marché avec des familles qui avaient perdu leurs enfants. Ils n'avaient jamais pris de drogue auparavant, et c'était la première fois qu'ils en consommaient. C'est ce qui nous préoccupe. Nous aimerions que ces changements soient apportés à la Loi sur la Société canadienne des postes et qu'il y ait des chiens renifleurs pour ces colis. Je sais que les chiens sont très bons dans ce qu'ils font, et même s'il y a un résidu après la vérification, un autre chien et un autre maître-chien reviendront voir la même personne. Ils sont efficaces dans ce qu'ils peuvent faire pour nous aider. Merci.

La sénatrice Batters : Je comprends cela. Y a-t-il quelqu'un au gouvernement à qui vous avez fait part de ces préoccupations? Veuillez me le faire savoir. De plus, croyez-vous qu'il est essentiel, compte tenu des préoccupations que vous avez soulevées, de permettre l'inspection des lettres par les inspecteurs? Pensez-vous que cela pourrait améliorer concrètement la sécurité des Premières Nations, particulièrement dans les régions éloignées?

Mr. Yellowback: Thank you for the question. Regarding these individuals who are involved in illegal activities, they have creative ways of trying to smuggle illegal items into our community. There will be an increase in trying to smuggle into our community now that we've started searching at the airports. One of the things that we need to have is inspectors certified at our community level, because our First Nation safety officers are certified and authorized to search and seize any intoxicants that come in. If they discover drugs, they can confiscate these items and put them into a safe, and the RCMP can come in the following day to collect those items that have been confiscated.

For us in our community, we don't have an RCMP detachment. It is difficult for us to stop everything; but, at the same time, we try to do our part. But now there's a loophole through the Canada Post office. Some of these individuals use letters, and also individuals have smuggled in alcohol and drugs through the mail. One of the things that is prevalent is that although marijuana has been legalized, it's still illegal in our community. There is an increase of marijuana being shipped into our community. This is one of the things that our young people are getting to, and even underage individuals are ordering marijuana online as well. They're using adult names just to get it shipped up to them.

Something has to change because we need a stricter mechanism in place for these companies that sell online when they have minors ordering marijuana through the mail. Something is wrong with that picture.

Senator Batters: Especially given the mental health impacts for younger people. Thank you.

The Chair: Please go ahead, Senator Dalphond, who is the sponsor of the bill.

Senator Dalphond: I'll start with the chiefs. Thank you very much for being here.

I share your grief on the sudden loss of Cathy Merrick. She was a great chief. She was answering questions from reporters, and she collapsed. It's a tragic loss for everyone.

I also want to thank the Assembly of Manitoba Chiefs because you adopted a motion to support my bill. I appreciate that.

I don't know if you were here before, but we had the groups from Ontario that proposed that Indigenous groups be empowered with the ability to adopt bylaws or laws that would require Canada Post to screen all the mail items, letters and parcels being delivered in a specific reserve, for example. What do you think of that? Are you supportive of that?

M. Yellowback : Je vous remercie de la question. En ce qui concerne les personnes impliquées dans des activités illégales, elles ne manquent pas d'imagination pour faire entrer illégalement des produits illicites dans notre communauté. Il y aura de plus en plus de tentatives de contrebande dans notre collectivité maintenant que nous avons commencé les fouilles dans les aéroports. Une des choses dont nous avons besoin, c'est d'avoir des inspecteurs accrédités au niveau communautaire, parce que nos agents de sécurité des Premières Nations sont accrédités et autorisés à faire des fouilles et à saisir toute substance intoxicante qui entre au pays. S'ils découvrent de la drogue, ils peuvent la confisquer, l'enfermer dans un coffre-fort, et la GRC peut venir le lendemain pour récupérer les produits qui ont été confisqués.

Dans notre communauté, nous n'avons pas de détachement de la GRC. Il est difficile pour nous de tout arrêter, mais en même temps, nous essayons de faire notre part. Mais il y a maintenant une échappatoire au bureau de Postes Canada. Certaines de ces personnes utilisent des lettres, et d'autres ont fait entrer clandestinement de l'alcool et des drogues par la poste. Une des choses qui arrivent souvent, c'est que même si la marijuana a été légalisée, elle reste illégale chez nous. La quantité de marijuana expédiée dans notre communauté augmente. C'est l'une des choses vers lesquelles nos jeunes se tournent, et même les mineurs commandent de la marijuana en ligne. Ils utilisent des noms d'adultes simplement pour se la faire expédier.

Quelque chose doit changer parce qu'il faut mettre en place un mécanisme plus strict pour les entreprises qui vendent en ligne lorsque des mineurs commandent de la marijuana par la poste. Il y a quelque chose qui cloche sur ce plan-là.

La sénatrice Batters : Surtout compte tenu des répercussions sur la santé mentale chez les jeunes. Merci.

Le président : Allez-y, sénateur Dalphond, qui parraine le projet de loi.

Le sénateur Dalphond : Je vais commencer par les chefs. Merci beaucoup d'être ici.

Je partage votre chagrin devant la perte soudaine de Cathy Merrick. C'était une excellente cheffe. Elle était en train de répondre aux questions des journalistes quand elle s'est effondrée. C'est une perte tragique pour tout le monde.

Je veux aussi remercier l'Assemblée des chefs du Manitoba parce que vous avez adopté une motion à l'appui de mon projet de loi. Je comprends cela.

Je ne sais pas si vous étiez ici avant, mais nous avons entendu des groupes de l'Ontario qui ont proposé que les groupes autochtones aient la capacité d'adopter des règlements ou des lois qui obligerait Postes Canada à filtrer tous les articles de courrier, les lettres et les colis livrés dans une réserve donnée, par exemple. Qu'en pensez-vous? Êtes-vous en faveur de cela?

Mr. Yellowback: We certainly support that. Our bylaw that we passed in August 2023 addresses intoxicants and any illegal items that are confiscated. Since 1989, we developed this intoxicant bylaw under the Indian Act. It has been a difficult time frame over the past 30 years to have this bylaw fully recognized and enforced by the RCMP and the legal community. We had to go through another avenue to have our bylaw fully enforced and recognized by the RCMP and the legal community. We had to participate through this pilot project with the chief's organization to get this developed and recognized.

It has been successful for us because our community is leading the way in terms of this new bylaw that was developed. Also, we have had, under the provincial government, Canadian officials who have worked with us and partnered with us in that respect, including the RCMP and the Public Prosecution Service of Canada. So we're happy in that respect, but it is still lacking, and that's through Canada Post. We need to have a full comprehensive review to ensure that our bylaw extends to Canada Post to allow the searches of all mail coming in, including letters.

Senator Dalphond: That was my next question, and you're going straight to it; I like it.

Did you have any discussions with Canada Post about ways to improve the system and protect you in a better way than just delivering products that are going to kill people? I understand that in Nunavik, they have police, and Canada Post had a special project which was very successful. Were there attempts from Canada Post to reach out to you and work out an arrangement to put an end to the distribution of dangerous products into your communities?

Mr. Yellowback: We had a meeting with Canada Post officials in the Manitoba region in 2023 and more recently this past February. We had discussed how Canada Post can help us in that respect. At the same time, they were limited in what they could do. We shared our intoxicant bylaw with them. At times, when they suspect a parcel contains intoxicants, they can seize them. There's nothing they can do about any drugs and alcohol.

For any contraband where it deals with household drugs, like cocaine, crack cocaine and even marijuana, they are limited in that respect because our bylaw does not extend to those.

Senator Dalphond: Thank you.

Senator Prosper: Thank you, chiefs, for coming, and thank you to Mr. Jacques for being with us as well.

M. Yellowback : Nous sommes tout à fait d'accord. Le règlement que nous avons adopté en août 2023 vise les substances intoxicantes et tout article illicite qui est confisqué. Depuis 1989, nous avons élaboré ce règlement sur les substances intoxicantes en vertu de la Loi sur les Indiens. Au cours des 30 dernières années, il a été difficile de faire en sorte que ce règlement soit pleinement reconnu et appliqué par la GRC et la communauté judiciaire. Nous avons dû emprunter une autre voie pour que notre règlement soit pleinement appliqué et reconnu par la GRC et la communauté judiciaire. Nous avons dû participer à ce projet pilote avec l'organisation des chefs pour que ce règlement soit élaboré et reconnu.

Cela a été une réussite pour nous parce que notre communauté est un chef de file en ce qui concerne le nouveau règlement qui a été élaboré. De plus, sous l'autorité du gouvernement provincial, nous avons eu des fonctionnaires canadiens qui ont travaillé avec nous et qui se sont associés à nous à cet égard, y compris la GRC et le Service des poursuites pénales du Canada. Nous sommes donc satisfaits à cet égard, mais il y a encore des lacunes, et ce, du côté de Postes Canada. Nous devons procéder à un examen complet pour nous assurer que notre règlement s'étend à Postes Canada afin de permettre la fouille de tout le courrier qui arrive, y compris les lettres.

Le sénateur Dalphond : C'était ma prochaine question, et vous allez droit au but; cela me plaît.

Avez-vous discuté avec Postes Canada de façons d'améliorer le système et de mieux vous protéger au lieu de simplement livrer des produits qui vont tuer des gens? Je crois savoir qu'au Nunavik, il y a des services de police, et Postes Canada avait un projet spécial qui a connu beaucoup de succès. Y a-t-il eu des tentatives de la part de Postes Canada pour communiquer avec vous et conclure une entente afin de mettre fin à la distribution de produits dangereux dans vos communautés?

M. Yellowback : Nous avons rencontré des représentants de Postes Canada dans la région du Manitoba en 2023 et, plus récemment, en février dernier. Nous avons discuté avec eux de la façon dont Postes Canada peut nous aider à cet égard. En même temps, ils étaient limités dans ce qu'ils pouvaient faire. Nous leur avons communiqué notre règlement sur les boissons alcoolisées. Parfois, lorsqu'ils soupçonnent qu'un colis contient des substances intoxicantes, ils peuvent le saisir. Ils ne peuvent rien faire contre les drogues et l'alcool.

Pour la contrebande de drogues courantes, comme la cocaïne, le crack et même la marijuana, ils sont limités à cet égard parce que notre règlement ne s'applique pas à ces produits.

Le sénateur Dalphond : Merci.

Le sénateur Prosper : Merci, chefs, d'être venus, et je remercie également M. Jacques de sa présence.

I want to first begin with you, Chief Yellowback, and recognize your efforts in getting your intoxicant bylaw recognized. I imagine it wasn't an easy process.

Being from a First Nation community and previously being a chief of a First Nation community, I know the community can draft band bylaws and approve them, but it's about getting other people to take them seriously too, whether it's the courts or the RCMP.

Can you share a bit about the process you had to go through to have people take your law seriously?

Mr. Yellowback: It all started back in November of 2022. That's when we had our first bylaw development. The reason why we did that was this: Back in December of 2020, five of our First Nation safety officers, including two elected council members, were charged by the RCMP for trying to prevent the flow of drugs to our community, instead of targeting the drug traffickers. At that point in time, the drug traffickers were parading around social media and the community, saying, "We are untouchable. The law is on our side." To me, there was something wrong with that picture.

We have elected officials and people hired to protect our community, but they were charged trying to prevent the flow of drugs. That propelled my council and me to do something about this — to never, ever have it happen again where council members or even our First Nation safety officers are charged when what they are doing is right.

Instead, the law sided with the people who were doing wrong. That's not right. For us, we went to senior officials of Public Safety, as well as the federal Justice Department and the provincial Justice Department. We echoed each time at these meetings that something is wrong. We need a better system in place.

As such, we are elected officials of our communities. We have the authority to develop any bylaws, as any elected government can develop these bylaws, such as municipal bylaws. They are recognized. They are enforced.

What is the difference with Indigenous governments developing their own bylaws? How come they're not recognized? That's one thing, too, that spearheaded our drive to get this recognized.

Piece by piece, it came together. When meeting with the senior officials from Canada here, we came to Ottawa several times for meetings, and we also met with the Province of Manitoba in Winnipeg. After that, we finally got the word we needed: We're finally going to get our bylaw recognized by the

J'aimerais commencer par vous, chef Yellowback, et souligner les efforts que vous avez déployés pour faire reconnaître votre règlement sur les substances intoxicantes. J'imagine que ce n'était pas facile.

Comme je viens d'une communauté des Premières Nations et que j'ai déjà été chef d'une communauté des Premières Nations, je sais que nous pouvons rédiger des règlements administratifs et les approuver, mais il s'agit d'amener les autres à les prendre au sérieux, que ce soit les tribunaux ou la GRC.

Pouvez-vous nous parler un peu du processus que vous avez dû suivre pour que les gens prennent votre règlement au sérieux?

M. Yellowback : Tout a commencé en novembre 2022. C'est à ce moment-là que nous avons élaboré notre premier règlement. En décembre 2020, la GRC a accusé cinq de nos agents de sécurité des Premières Nations, dont deux membres élus du conseil, d'avoir tenté de prévenir l'entrée de drogues dans notre communauté, au lieu de s'en prendre aux trafiquants de drogue. À ce moment-là, ces trafiquants parcouraient les médias sociaux et la communauté en disant : « Nous sommes intouchables. La loi est de notre côté. » À mon avis, il y avait quelque chose qui clochait dans le tableau.

Nous avons des élus et des gens embauchés pour protéger notre communauté, mais ils ont été accusés d'avoir tenté de prévenir la circulation de la drogue. C'est ce qui a incité mon conseil et moi-même à faire quelque chose à ce sujet — pour ne plus jamais, au grand jamais, voir des membres du conseil ou même des agents de sécurité des Premières Nations, être accusés alors que ce qu'ils font est bien.

Au lieu de cela, la loi a donné raison à ceux qui commettaient des actes répréhensibles. Ce n'est pas juste. Pour notre part, nous nous sommes adressés aux hauts fonctionnaires de Sécurité publique, ainsi qu'au ministère fédéral de la Justice et au ministère provincial de la Justice. Nous avons répété à chaque réunion que les choses vont de travers. Nous avons besoin d'un meilleur système.

Nous sommes donc des élus de nos communautés. Nous avons le pouvoir d'élaborer des règlements administratifs, comme n'importe quel gouvernement élu peut le faire, comme les règlements municipaux. Ils sont reconnus. Ils sont appliqués.

Quelle est la différence avec les gouvernements autochtones qui élaborent leurs propres règlements? Comment se fait-il qu'ils ne soient pas reconnus? C'est aussi l'une des raisons qui nous ont poussés à faire reconnaître celui-là.

Petit à petit, tout s'est mis en place. Lorsque nous avons rencontré les hauts fonctionnaires du Canada ici, nous nous sommes rendus à plusieurs reprises à Ottawa pour des réunions, et nous avons également rencontré des représentants de la province du Manitoba à Winnipeg. Par la suite, nous avons enfin

RCMP, the legal community and the Public Prosecution Service of Canada.

It was a long, hard road. Unfortunately, as I mentioned earlier, the life of an 18-year-old girl was lost. That made our conviction even stronger. One life lost is one too many. Something needs to change. That's why I'm here today to ensure that the legislation through Canada Post is passed, because we need our Indigenous people to be safe.

Start targeting these drug traffickers. We even have organized crime coming to our territories because they are told they can sell their illegal items to our community members.

It's the people who are suffering. Our children are suffering. Our elders are being abused emotionally and financially. I know I get a little bit emotional and angered when I talk about the plight of my people.

I come here with my heart. They bestowed it upon me to put me in the position I hold to represent them strongly and advocate for their well-being.

Senator McCallum: I work often with Manitoba Keewatinowi Okimakanak and our people in Manitoba. How long will the pilot that you're talking about last?

Mr. Yellowback: It's supposed to end in June of next year. It's also subject to being extended. We already have multiple communities in Manitoba that are interested in participating, and even across Canada as well.

Senator McCallum: When you look at how you decrease what's coming in on the winter road, do you see an increase in them using the mail now? The RCMP inconsistently provides roadblocks, as I remember. They refused to have roadblocks at certain points.

Mr. Yellowback: Yes.

Senator McCallum: Even though they caught so many people.

Do you find there will be an increase in the mail?

Mr. Yellowback: Yes, there will be, especially with our First Nation safety officers under our new operating agreement; their authority to search and seize items is extended on our section of our winter road network.

Senator McCallum: Can you give us an example of what they caught when they did the roadblock? They only did it once last year, right?

eu le résultat dont nous avons besoin, à savoir que la GRC, la communauté juridique et le Service des poursuites pénales du Canada allaient enfin reconnaître notre règlement.

La route a été longue et difficile. Malheureusement, comme je l'ai mentionné plus tôt, la vie d'une jeune fille de 18 ans a été perdue. Cela a renforcé notre conviction. Une vie perdue est une vie de trop. Quelque chose doit changer. C'est pourquoi je suis ici aujourd'hui pour veiller à ce que le projet de loi sur Postes Canada soit adopté, car nos populations autochtones doivent être en sécurité.

Il faut commencer en ciblant ces trafiquants de drogue. Des organisations criminelles viennent même sur nos territoires parce qu'on leur dit qu'elles peuvent vendre leurs produits illégaux aux membres de nos communautés.

Ce sont les gens qui souffrent. Nos enfants souffrent. Nos aînés sont victimes d'abus émotionnel et financier. Je deviens un peu émotif et en colère quand je parle du sort de mon peuple.

Je viens ici avec mon cœur. Ces gens m'ont accordé le privilège de les représenter avec vigueur pour défendre leur bien-être.

La sénatrice McCallum : Je travaille souvent avec Manitoba Keewatinowi Okimakanak et les gens du Manitoba. Combien de temps durera le projet pilote dont vous parlez?

M. Yellowback : Il est censé prendre fin en juin de l'an prochain. Il peut aussi être prolongé. De nombreuses communautés du Manitoba, et même de tout le Canada, souhaitent déjà y participer.

La sénatrice McCallum : Étant donné que moins de marchandises sont transportées sur la route en hiver, avez-vous remarqué une augmentation des envois postaux? Selon mon souvenir, la GRC n'assure pas les barrages routiers de manière uniforme. Elle a refusé de mettre en place des barrages routiers à certains endroits.

M. Yellowback : Oui.

La sénatrice McCallum : Même si les agents ont arrêté un grand nombre de personnes.

Pensez-vous qu'on utilisera davantage le courrier?

M. Yellowback : Oui, d'autant plus qu'un nouvel accord de gestion s'appliquera aux agents de sécurité autochtones; leur pouvoir de fouille et de saisie sera étendu à notre section du réseau de routes d'hiver.

La sénatrice McCallum : Pouvez-vous nous donner un exemple de ce qu'ils ont trouvé lorsqu'ils ont mis en place un barrage routier? Ils ne l'ont fait qu'une seule fois l'an dernier, n'est-ce pas?

Mr. Yellowback: There were drugs and large quantities of prescription pills. I believe there was a large amount of intoxicants like rye, vodka and drugs as well.

Senator McCallum: There were also people who were being searched by the police. I think they caught 75 of them.

Mr. Yellowback: Yes.

Senator McCallum: I wanted to show how targeted our communities are in terms of people making money in illegal ways. Even though they're tiny and isolated, it's very targeted. You do need the help of government to bring safety, right?

Mr. Yellowback: Yes, we do.

Senator McCallum: Okay.

Senator Simons: Ironically, senators are getting ready to take a picture for Orange Shirt Day. I think it's more important that we be here right now.

Tansi and hiy hiy for being with us.

I want to know how effective your anti-intoxicant provisions have been at keeping drugs and alcohol out of your more remote reserves, and how big a problem organized crime is in relation to prohibition. The problem often is when you make something illegal, especially something like alcohol and cannabis which are legal elsewhere, it creates sometimes a bigger organized crime problem.

Can you tell me how successful the programs have been overall?

Mr. Yellowback: Under section 8 of the Indian Act, the ban of alcohol has always been there since its inception in the late 1870s, and when we've had these bylaws in place, it has been futile since the RCMP and the legal community have not recognized them.

With our enhanced intoxicant bylaw, it took us a while to enforce it, as we had to get our operating agreement enhanced as well and train our First Nation safety officers. So it's only been the last couple of days that we have fully engaged to go back to —

Senator Simons: So this is very new for you?

Mr. Yellowback: Yes, it's very new for us right now. It's a new process for us, so it's difficult to answer your question about what it will entail in the future. But we are also prepared for that because with the decrease of opioids and intoxicants, there are addicts who will be having withdrawals. We have mechanisms in

M. Yellowback : Il y avait des drogues et de grandes quantités de médicaments d'ordonnance. Je crois qu'il y avait une grande quantité de substances intoxicantes comme du rye, de la vodka et des drogues.

La sénatrice McCallum : Les policiers fouillaient aussi des gens. Je pense qu'ils ont arrêté 75 personnes.

M. Yellowback : Oui.

La sénatrice McCallum : Je voulais illustrer à quel point nos communautés sont la cible de personnes qui gagnent de l'argent de manière illégale. Même si elles sont minuscules et isolées, elles sont très ciblées. L'aide du gouvernement est nécessaire pour assurer la sécurité, n'est-ce pas?

M. Yellowback : Oui.

La sénatrice McCallum : D'accord.

La sénatrice Simons : Ironiquement, les sénateurs s'apprentent à prendre une photo pour la Journée du chandail orange. Je pense qu'il est plus important que nous soyons ici maintenant.

Tansi et hiy hiy d'être avec nous.

Je voudrais savoir dans quelle mesure vos dispositions contre les substances intoxicantes ont été efficaces pour empêcher les drogues et l'alcool d'entrer dans vos réserves les plus éloignées, et quelle est l'ampleur du problème de la criminalité organisée par rapport à la prohibition. Le problème, souvent, c'est que lorsqu'on rend quelque chose illégal, surtout quelque chose comme l'alcool et le cannabis qui sont légaux ailleurs, cela crée parfois un plus gros problème de criminalité organisée.

Pouvez-vous me dire dans quelle mesure les programmes ont été efficaces dans l'ensemble?

M. Yellowback : En vertu de l'article 8 de la Loi sur les Indiens, l'interdiction de l'alcool a toujours existé depuis sa création à la fin des années 1870. Toutefois, la mise en place de ces règlements n'a servi à rien puisque la GRC et le milieu juridique ne les ont pas reconnus.

Il nous a fallu un certain temps pour faire appliquer notre règlement renforcé sur les substances intoxicantes, car nous avons dû améliorer notre entente de gestion et former nos agents de sécurité autochtones. Ce n'est donc que depuis ces derniers jours que nous nous sommes pleinement résolus à retourner à...

La sénatrice Simons : C'est donc très nouveau pour vous?

M. Yellowback : Oui, c'est très nouveau pour nous en ce moment. C'est un nouveau processus pour nous, il est donc difficile de répondre à votre question sur ce que cela impliquera à l'avenir. Mais nous sommes également préparés à cela, car avec la diminution des opioïdes et des substances intoxicantes,

place to support that, but, at the same time, we anticipate that the illegal items will increase coming through Canada Post.

Senator Simons: Chief Kennedy, you mentioned — and it's true; fentanyl can kill you the first time you try it. I don't want to minimize the problems with fentanyl, but is alcohol actually the biggest problem you have?

Ms. Kennedy: If you look at the stats in regard to alcohol, there have been many abuses through alcohol. That's where it all started. We have had many of the First Nations succumb to alcohol addiction. I don't think the word "addiction" came now; I think that it's been there for a long time. Many times, people are still going through a lot of their traumas, and they have no way of accessing help — that's just one of the ways that they cope, and the addiction is there.

Senator Simons: I wonder if it's a bit like a dike with a bunch of holes in it, right? We are trying to stop the drugs from coming in. What does your community need to help your people go through addiction treatment, to go through mental health care and to give them jobs, training and hope so that they don't fall into addiction in the first place? Putting Band-Aids on the problem is one thing, but it's about actually solving and getting through the layers of intergenerational trauma to help people so that they're healthy and well.

Ms. Kennedy: I'm glad you've mentioned that. We have been trying very hard to get help for our people with addictions.

It's very hard trying to get help from Health Canada because they're so limited in their resources that our members have to wait months before they can actually receive treatment. By that time, people probably can't wait — no one cares, and they continue on with it.

If we had ways of preventing and helping with these addictions — how it happens and why it happens — I'm sure that they will get help and a way to be trained, as well as have trained people in our own communities to talk to because it's going to our youth. Youth are starting very early now. One of the biggest right now is alcohol, and it contributes to others: stronger drugs.

Mr. Yellowback: If I can add to the devastation impact of alcohol in our communities. Personally, my son was killed by a drunk driver. He left behind four children. For me, I've had to live with that every day because a drunk driver took his life.

certain toxicomanes subiront des sevrages. Nous avons mis en place des mécanismes pour les aider, mais, en même temps, nous prévoyons qu'un plus grand nombre de produits illégaux transiteront par Postes Canada.

La sénatrice Simons : Cheffe Kennedy, vous avez mentionné — et c'est vrai; le fentanyl peut vous tuer la première fois que vous l'essayez. Je ne veux pas minimiser les problèmes liés au fentanyl, mais l'alcool est-il le plus important problème que vous rencontrez?

Mme Kennedy : Les statistiques confirment que l'alcool a donné lieu à de nombreux abus. C'est là que tout a commencé. De nombreuses Premières Nations ont sombré dans l'alcoolisme. Je ne crois pas que le mot « dépendance » soit apparu récemment; je pense qu'il existe depuis longtemps. Souvent, les gens éprouvent encore beaucoup de traumatismes, et ils ne peuvent pas obtenir d'aide — c'est simplement l'un des moyens qu'ils utilisent pour faire face à la situation, et la dépendance est là.

La sénatrice Simons : Je me demande si c'est un peu comme une digue percée de plusieurs trous, non? Nous essayons d'empêcher les drogues d'entrer. De quoi votre communauté a-t-elle besoin pour aider vos gens à suivre un traitement de toxicomanie, à recevoir des soins de santé mentale et à trouver des emplois, de la formation et de l'espoir afin qu'ils ne deviennent pas toxicomanes? Mettre des pansements sur le problème est une chose, mais il s'agit en fait de le résoudre et de surmonter les couches de traumatismes intergénérationnels pour aider les gens à être en bonne santé et à se sentir bien.

Mme Kennedy : Je suis heureuse que vous l'ayez mentionné. Nous avons déployé beaucoup d'efforts pour aider les toxicomanes.

Il est très difficile d'obtenir de l'aide de Santé Canada parce que ses ressources sont si limitées que nos membres doivent attendre des mois avant de recevoir des traitements. À ce moment-là, les gens ne peuvent probablement pas attendre — tout le monde se fiche d'eux, et ils continuent à mener ce style de vie.

Si nous avions des moyens pour aider ces gens et prévenir leurs dépendances — et trouver comment et pourquoi elles se produisent — je suis certaine qu'ils obtiendraient de l'aide et de la formation, et qu'ils pourraient parler à des personnes formées dans nos propres communautés, parce que cela concerne nos jeunes. Ils commencent à consommer très tôt maintenant. L'alcool est un des plus graves problèmes à l'heure actuelle, et il mène à d'autres drogues plus fortes.

M. Yellowback : Permettez-moi d'ajouter quelque chose quant aux effets dévastateurs de l'alcool dans nos communautés. Mon fils a été tué par un chauffard en état d'ébriété. Il a laissé derrière lui quatre enfants. J'ai dû vivre avec cela tous les jours parce qu'un conducteur ivre lui a enlevé la vie.

Also, when you talk about treatment centres, we always advocate to have treatment centres in our own backyards, where they don't have it — because one of the things our elders have said to us in our communities is that we need to treat our own people. If they go out, they will relapse because there are many drugs and alcohol accessible where they're going. If we have them in our own backyards, we have land-based programs and cultural camps in place in our communities that we can access and use as a treatment facility. But we need funding in place to support that instead of spending literally about \$30,000 or \$50,000 for these treatment centres when we send out our community members. That's only one person.

Senator Simons: Thank you so much for sharing that very personal story. We're all so sorry for your loss.

Senator Clement: Hello. Thank you. Like my colleagues, I offer condolences to you.

I also want to express gratitude to you, and I'll say that by saying *nia:wen*, which is Mohawk for "thank you" because my home community is on traditional Mohawk territory. *Nia:wen*, thank you for being here and sharing.

I'm going to ask my questions and then get out of the way. I have one question for Mr. Jacques, which I will ask, and then I will engage with Chief Kennedy.

Chief Yellowback, thank you for speaking to us in your language. It's important to hear it here in this space.

My first question is for Mr. Jacques.

[*Translation*]

Mr. Jacques, you mentioned sniffer dogs. This interests me. Yesterday, we had a presentation on technology to improve screening. You mentioned that sniffer dogs would be a project that would cost less than the technology. I find that interesting, because I and the communities I represent sometimes feel a certain distrust of technology, which tends to amplify systemic racism. I'd love to hear your comments on this.

Before that, however, I have a question for Chief Kennedy.

[*English*]

Chief Kennedy, I think you are the longest-serving woman chief in Manitoba. I'm so super honoured to exchange with you.

De plus, lorsque vous parlez de centres de traitement, nous préconisons toujours d'en avoir dans notre propre arrière-cour, là où il n'y en a pas — parce que l'une des choses que nos aînés nous ont dites dans nos communautés, c'est que nous devons traiter nos gens. S'ils sortent, ils rechuteront parce qu'il y a beaucoup de drogues et d'alcool là où ils se rendent. Si nous avons des centres de traitement dans nos propres arrière-cours, nous avons des programmes rattachés au territoire et des camps culturels dans nos communautés auxquels nous pouvons accéder et que nous pouvons utiliser. Mais nous avons besoin de financement pour appuyer cela au lieu de dépenser littéralement 30 000 \$ ou 50 000 \$ pour ces centres de traitement lorsque nous envoyons des membres de notre communauté. Et cela pour une seule personne.

La sénatrice Simons : Merci beaucoup de nous avoir raconté cette histoire très personnelle. Nous sommes tous désolés de votre perte.

La sénatrice Clement : Bonjour. Merci. Comme mes collègues, je vous offre mes condoléances.

Je tiens également à vous exprimer ma gratitude, et je le ferai en disant *nia:wen*, qui signifie « merci » en mohawk, parce que ma communauté d'origine se trouve sur le territoire traditionnel mohawk. *Nia:wen*, merci d'être ici et de partager.

Je vais poser mes questions, puis je vais m'arrêter. J'ai une question à poser à M. Jacques, et je la poserai ensuite à la cheffe Kennedy.

Chef Yellowback, je vous remercie de nous avoir parlé dans votre langue. Il est important de l'entendre ici.

Ma première question s'adresse à M. Jacques.

[*Français*]

Monsieur Jacques, vous avez parlé des chiens renifleurs. Cela m'intéresse. Hier, on a eu une présentation sur la technologie permettant d'améliorer le dépistage. Vous avez mentionné que les chiens renifleurs seraient un projet qui coûterait moins cher que la technologie. Je trouve cela intéressant, parce que les communautés que je représente et moi-même éprouvons parfois une certaine méfiance face à la technologie, qui a tendance à amplifier le racisme systémique. J'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet.

Avant, je vais poser une question à la cheffe Kennedy.

[*Traduction*]

Cheffe Kennedy, je crois que vous êtes la femme cheffe qui est restée en poste le plus longtemps au Manitoba. Je suis très honoré d'échanger avec vous.

I asked Mr. Jacques a question about sniffer dogs, and you mentioned it in your comments. What comfort is there around the screening? I know this is beyond the scope, but we may be bringing amendments that facilitate screening and the use of screening in your communities. What is your reaction, or can you go more deeply into that?

Ms. Kennedy: We have a hydro facility that was working with many of our First Nations. We were concerned about drugs going into the hydro site and the compound. With 1,500 to 2,500 people working there, we were concerned about how the drugs were getting in. It took us two years, and then we asked for dogs to come in to ensure that our members were not bringing it home, because we had seen an increase in drugs being brought home in our community. Really, they had never — I shouldn't say "never," but the amount of drugs coming into the community had been from the camps, because they were experimenting.

When we addressed this as leaders within our area, they had brought in these canines to help with the drugs, and they were really efficient in what they do. When people first came in, they would sit in there and bring in the dogs. They wouldn't say dates and times, but at any time. They would know which rooms. They were helpful in what they do, and that's the reason why I had mentioned that earlier.

Senator Clement: It was a deterrent factor?

Ms. Kennedy: Yes.

Senator Clement: Thank you, Chief Kennedy.

How about Mr. Jacques?

[Translation]

Mr. Jacques: My answer will be twofold. I'll start with the X-ray equipment. Of course, we need qualified technicians to operate these machines. These X-ray machines are very expensive to buy. Once the equipment is up and running, we have to calibrate it and make sure it's working properly. Since we're in Canada, we have to work in extreme temperatures, both cold and hot. Even though they're located in warehouses, these devices have to be able to work well in this type of environment. This is a particular feature that must be dealt with, and it means that these devices often malfunction.

As for the second part, dog training, I'm not saying that there aren't costs associated with this, and that's why I addressed this issue in my introduction.

J'ai posé une question à M. Jacques au sujet des chiens renifleurs, et vous en avez parlé dans vos commentaires. Dans quelle mesure le dépistage est-il rassurant? Je sais que cela dépasse la portée du projet de loi, mais il se peut que nous apportions des amendements qui faciliteront le dépistage et son utilisation dans vos communautés. Quelle est votre réaction, ou pouvez-vous approfondir cette question?

Mme Kennedy : Nous avons une centrale hydroélectrique où travaillent bon nombre de nos Premières Nations. Nous étions préoccupés par l'introduction de drogues dans le site hydroélectrique et dans le complexe. De 1 500 à 2 500 personnes y travaillaient, et nous étions soucieux de savoir comment la drogue y parvenait. Il nous a fallu deux ans, puis nous avons demandé que des chiens viennent s'assurer que nos membres ne ramenaient pas de la drogue à la maison, car nous avions constaté qu'il y avait de plus en plus de drogues dans notre communauté. En fait, on n'avait jamais — je ne devrais pas dire « jamais », mais la quantité de drogues qui entraient dans la communauté provenait des camps, parce c'est là qu'on expérimentait avec elles.

Lorsque nous avons abordé cette question en qualité de leaders dans notre région, on a fait venir ces chiens pour nous aider à dépister la drogue, et ils ont été très efficaces. Quand les gens arrivaient, ils s'asseyaient et on amenait les chiens. On ne révélait pas la date et l'heure; cela pouvait se produire à n'importe quel moment. Les chiens savaient dans quelles chambres aller. Ils étaient très utiles, et c'est la raison pour laquelle je l'ai mentionné plus tôt.

La sénatrice Clement : C'était un facteur dissuasif?

Mme Kennedy : Oui.

La sénatrice Clement : Merci, cheffe Kennedy.

Qu'en pensez-vous, monsieur Jacques?

[Français]

M. Jacques : Ma réponse aura deux volets. Je commencerai avec les appareils de radiographie. Il est sûr que, pour opérer ces appareils, nous avons besoin de techniciens qualifiés. L'achat de ces appareils de radiographie est très coûteux. Une fois que l'appareil est en fonction, il faut le calibrer et s'assurer qu'il fonctionne bien. Puisque nous sommes au Canada, nous devons travailler avec des températures extrêmes, tant le froid que la chaleur. Même s'ils sont situés dans les entrepôts, il faut que ces appareils soient capables de bien fonctionner dans ce type d'environnement. C'est une particularité, et cela signifie que l'on se retrouve souvent avec des défauts avec ces appareils.

Pour le deuxième volet, l'entraînement des chiens, je ne dis pas qu'il n'y a pas de coûts qui sont liés à cela, et c'est pour cela que j'ai abordé cette question dans mon introduction.

The RCMP and the Sûreté du Québec have already worked with Canada Post; they're doing work with the staff they have in place, whether it's the dog training centre in Rigaud, which trains Canada Border Services Agency dogs, or Correctional Service Canada; the instructors are very busy replacing teams or training new teams to replace those that are leaving.

Of course, if we're asked to add teams, we'll need to add training staff and improve the train-the-trainer structure. There will be an inherent cost to this.

It's the same with police organizations. Each police organization has its own training staff to train its dogs. If I make the comparison with police dogs, they are often generalist dogs trained with a specialty in detection, particularly narcotics, but they can also detect different odours, such as Canadian and American money, firearms or even alcohol.

That's why I have a proposal to make — and this already exists at Transport Canada — where it would be a third party, either Canada Post or Health Canada, that could legislate this program, but would put certifications in place for private teams. This would support police organizations or the Canada Border Services Agency in the fight against traffickers.

We've heard about the tragedies experienced by people in the communities; it's hard to hear. What we're trying to do here, obviously, is propose solutions to help these communities and the people in our municipalities and RCMs.

That would be my answer to your question. Thank you.

[English]

The Chair: Thank you very much.

[Translation]

Senator Dalphond: Mr. Jacques, I had the pleasure of visiting your facilities. Could you tell us what the success rate is for drug detection in American airports, where dogs are used regularly?

Mr. Jacques: In American airports, it's the Transportation Security Administration, or TSA, that certifies these teams. Of course, I don't have all the statistics here; I could send them to the committee later, if you wish.

There's no denying that the use of sniffer dogs for narcotics detection is an invaluable asset. It's just a question of training the dogs properly. That's why I was asking earlier if Health Canada could be involved.

La GRC et la Sûreté du Québec ont déjà tenté l'expérience d'accompagner Postes Canada; ils le font avec les effectifs qu'ils ont en place, que ce soit le centre d'apprentissage des chiens à Rigaud, qui entraîne les chiens de l'Agence des services frontaliers du Canada, ou le Service correctionnel du Canada; les instructeurs sont très occupés à remplacer les équipes ou à entraîner de nouvelles équipes pour remplacer celles qui partent.

Bien sûr, si on demande d'ajouter des équipes, il faudra ajouter du personnel entraîneur et améliorer la structure de formation des formateurs. Il y aura un coût inhérent à cela.

C'est la même chose pour les organisations policières. Chaque organisation policière a son personnel instructeur pour entraîner ses chiens. Si je fais la comparaison avec les chiens policiers, ce sont souvent des chiens généralistes qui sont entraînés avec une spécialité en détection, notamment les stupéfiants, mais qui peuvent aussi détecter différentes odeurs, comme l'argent canadien et américain, les armes à feu ou même l'alcool.

C'est pour cela que j'ai une proposition à faire — et cela existe déjà chez Transports Canada—, où ce serait une tierce partie, soit Postes Canada ou Santé Canada, qui pourrait légiférer sur ce programme, mais qui mettrait des certifications en place pour des équipes privées. Cela permettrait de soutenir les organisations policières ou l'Agence des services frontaliers du Canada dans cette lutte aux trafiquants.

On a entendu parler des drames vécus par les gens des communautés; c'est difficile à entendre. Ce qu'on essaie de faire ici, c'est de proposer des solutions dans le but d'aider ces communautés et d'aider les gens de nos municipalités ou de nos MRC; cela va de soi.

C'est ce que je peux répondre à votre question. Merci.

[Traduction]

Le président : Merci beaucoup.

[Français]

Le sénateur Dalphond : Monsieur Jacques, j'ai eu le plaisir de visiter vos installations. Pourriez-vous nous dire quel est le taux de succès pour la détection de la drogue dans les aéroports américains, où les chiens sont utilisés régulièrement?

M. Jacques : Dans les aéroports américains, c'est la Transportation Security Administration (TSA) qui valide ces équipes. Bien sûr, je n'ai pas toutes les statistiques ici; je pourrais les envoyer plus tard au comité, si vous le souhaitez.

Il est indéniable que l'utilisation des chiens renifleurs pour la détection des stupéfiants est un atout incontournable. Il s'agit seulement de bien entraîner les chiens. C'est pour cela que tout à l'heure je demandais si Santé Canada pouvait être impliqué.

In 2017, the RCMP developed a dog-safe technique to be able to detect fentanyl. I think Health Canada chemists could be brought in to help us with opioids and get dogs to detect the drugs we're looking for. We can train dogs with more targeted scents. If it's methamphetamine, fentanyl or other substances, we can train dogs with that.

Earlier, I was listening to a speaker who was explaining that, in her community, it's cannabis that's a problem for young people, even though it's legal. Currently, when it comes to police organizations, there are several organizations that no longer train their dogs to detect cannabis. I hope that answers your question. I'll get back to you regarding the statistics.

[English]

The Chair: Let me extend my thanks particularly to Chief Yellowback and Chief Kennedy for travelling some distance to share their insights with all of us and to enable us to understand this bill better and the potential it can bring to address the challenges your communities so often face.

I also thank Mr. Jacques and Mr. Odobescu. A genuine thanks to all of you, and thanks to the senators for staying a little bit past our normal time. Also, thanks to the staff for doing the same.

Senator Batters: I wanted to bring up briefly that I received — and I'm sure many of you received this as well — an invitation from Justice Minister Virani to an informal social meeting at his office next week, and we had a similar invitation from Minister Virani when he first became the justice minister. We discussed it in open committee at this meeting, and there were a few of us — myself included and also Senator Jaffer and Senator Dupuis at the time — who expressed that we didn't think it was appropriate.

In this invitation, I note that it is a form because it says, "Because of your involvement in the Legal and Constitutional Affairs Committee or your sponsorship of justice legislation" — it doesn't say critic. It indicates that this would be to "discuss any justice priorities you may have for the upcoming session." I note that the previous time there was such an invitation, it came through the committee, and perhaps that's why this is a bit different coming from the minister directly. But I want to say I don't think it's appropriate. I'm not going to be attending. I think it's preferable to have on-the-record, publicly televised conversations with the minister, where we can ask him questions that Canadians will see, rather than this type of off-the-record social gathering. I wanted to bring that to your attention since it was something we discussed at a previous meeting.

En 2017, la GRC a mis au point une technique sans danger pour les chiens pour être en mesure de détecter le fentanyl. Je pense que les chimistes de Santé Canada pourraient être mis à contribution pour nous aider avec les opioïdes et faire en sorte que les chiens puissent détecter les drogues que l'on recherche. On peut entraîner des chiens avec des odeurs plus ciblées. Si c'est la méthamphétamine, le fentanyl ou d'autres substances, on peut entraîner les chiens en fonction de cela.

Tout à l'heure, j'écoutais une intervenante qui expliquait que, dans sa communauté, c'est le cannabis qui est un problème pour les jeunes, même si c'est légal. Actuellement, si je fais la transposition avec les organisations policières, il y a plusieurs organisations qui n'entraînent plus leurs chiens à la détection du cannabis. J'espère que cela peut répondre à votre question. Je vous reviendrai pour ce qui est des statistiques.

[Traduction]

Le président : Permettez-moi de remercier tout particulièrement le chef Yellowback et la cheffe Kennedy d'avoir parcouru une certaine distance pour nous faire part de leurs points de vue et nous permettre de mieux comprendre ce projet de loi et le potentiel qu'il peut offrir pour relever les défis auxquels vos communautés sont si souvent confrontées.

Je remercie également M. Jacques et M. Odobescu. Je vous remercie tous sincèrement, et je remercie les sénateurs d'être restés un peu plus longtemps que d'habitude. Je remercie également le personnel d'avoir fait de même.

La sénatrice Batters : Je voulais évoquer brièvement le fait que j'ai reçu une invitation — et je suis sûre que bon nombre d'entre vous l'ont reçue aussi — du ministre de la Justice, M. Virani, à une réunion sociale informelle à son bureau la semaine prochaine. Nous avons reçu une invitation semblable du ministre Virani lorsqu'il est devenu ministre de la Justice. Nous en avons discuté en séance publique au cours de cette réunion, et quelques-uns d'entre nous — moi y compris, ainsi que la sénatrice Jaffer et la sénatrice Dupuis à l'époque — ont dit que nous ne pensions pas que c'était approprié.

Dans cette invitation, je remarque qu'il s'agit d'un formulaire parce qu'il est écrit : « En raison de votre participation au Comité des affaires juridiques et constitutionnelles ou de votre parrainage d'un projet de loi en matière de justice » — il n'est pas question de critiques. Il est indiqué qu'il s'agirait de « discuter des priorités en matière de justice que vous pourriez avoir pour la prochaine législature ». Je note que la dernière fois qu'une telle invitation a été lancée, elle l'a été par l'intermédiaire du comité, et c'est peut-être pour cette raison qu'il est un peu différent de recevoir cette invitation directement de la part du ministre. Mais je tiens à dire que je ne pense pas que ce soit approprié. Je ne vais pas y assister. Je pense qu'il est préférable d'avoir des conversations publiques et télévisées avec le ministre, où nous pourrions lui poser des questions que les

Canadiens pourront voir, plutôt que ce genre de rencontre sociale officielle. Je voulais porter cela à votre attention puisque nous en avons discuté lors d'une réunion précédente.

The Chair: Thank you, although I'm not sure whether it's for the committee to decide one way or the other whether an informal conversation with the minister is off limits, and people should make their own judgment call, recognizing Senator Batters' point that we do have an official role in relation to justice matters.

Thank you. I think this brings this meeting to an end.

(The committee adjourned.)

Le président : Je vous remercie, même si je ne suis pas sûr qu'il appartienne au comité de décider, dans un sens ou dans l'autre, si une conversation informelle avec le ministre est interdite; les gens devraient prendre leur propre décision, tout en reconnaissant l'argument de la sénatrice Batters selon lequel nous avons un rôle officiel à jouer en matière de justice.

Merci. Je pense que cela met fin à la réunion.

(La séance est levée.)
